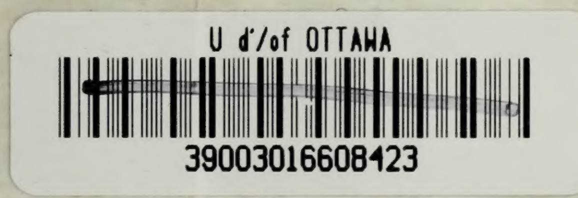
BÉRILLON, EDGAR.

LES CARACTERES NATIONAUX



M. le Dr Edgar BÉRILLON,
fesseur à l'Ecole de Psychologie.



LES CARACTÈRES NATIONAUX

Leurs facteurs biologiques et psychologiques

CONFÉRENCE FAITE A PARIS, LE 16 MARS 1920.

Extrait du volume des Conférences
de *l'Association Française pour l'Avancement des Sciences*

ANNÉE 1920



PARIS
SECRÉTARIAT DE L'ASSOCIATION
(Hôtel des Sociétés Savantes)
28, RUE SERPENTE

L'Association Française

POUR

l'Avancement des Sciences

L'Association Française pour l'Avancement des Sciences a été fondée, en 1872, par un groupe de savants au nombre desquels se trouvaient Claude Bernard, Wurtz, de Quatrefages, Broca, Combes, Friedel, tous intimement unis dans une pensée de relèvement national et de décentralisation scientifique. Ces savants se sont proposés de créer et d'étendre de Paris à la province un groupement entre les personnes qui s'intéressent aux progrès de la Science et à ses applications.

Il n'est pas nécessaire, pour faire partie de l'Association, d'avoir des titres scientifiques. Il suffit d'aimer son pays et de croire que la grandeur de la France est étroitement unie à la prospérité de la Science et de l'Industrie françaises.

L'Association comprend deux sortes de Membres : des collectivités et des individus. Les premières sont des Sociétés s'occupant d'une science spéciale ou d'un ensemble de sciences. Elles sont admises au même titre que les Membres individuels, c'est-à-dire moyennant une cotisation modique, avec faculté de rachat des cotisations permettant de devenir Membre à vie.

L'Association a eu ainsi l'ambition de devenir le centre d'une sorte de fédération scientifique nationale dans laquelle les Sociétés affiliées peuvent profiter, pour recevoir leurs Membres en Congrès, d'une organisation toute faite, sans que leur autonomie en subisse la moindre atteinte.

Les Membres individuels (hommes, dames ou jeunes gens) sont nommés par le Conseil, sur la présentation de deux Membres de l'Association. Ils ont à payer une cotisation annuelle de 20 francs, ou peuvent devenir Membres à vie en versant une somme de 200 francs.

Ces obligations pécuniaires sont légères; au contraire, les avantages que procure l'admission sont nombreux et appréciables.

Tous les Membres reçoivent le *Bulletin trimestriel* et les deux volumes publiés chaque année à la suite du Congrès. Ils peuvent assister à la session organisée annuellement dans une grande ville de France et participer aux visites et excursions qui y sont annexées. Pour tous leurs déplacements, les congressistes profitent d'une réduction de 50 0/0 sur les chemins de fer.

*
* *

Le but de l'Association Française consiste à faire connaître les conquêtes de la Science; à stimuler, par une direction appropriée et par des subventions financières, le zèle des chercheurs; enfin, à coordonner leurs efforts en instituant des Congrès où les idées et les travaux sont présentés et discutés.

A) La diffusion des conquêtes de la Science se fait par des conférences données, chaque année, à Paris et en province. Les sujets sont afférents à des questions d'actualité. Ces conférences sont publiées et adressées à tous les Membres.

(*Suite page 3 de la couverture.*)

ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

M. le Dr Edgar BÉRILLON
Professeur à l'École de Psychologie.

LES CARACTÈRES NATIONAUX
Leurs facteurs biologiques et psychologiques

La science du caractère.

Dans son système de *Logique déductive et inductive*, Stuart Mill a proposé de désigner sous le nom d'Éthologie la science qui a pour but d'étudier les lois de formation du caractère. Pour lui l'Éthologie devrait donc être considérée comme la science exacte de l'esprit humain.

Si d'un ensemble de causes résulte nécessairement la production de certains effets, il n'y a pas de raison pour qu'il n'en soit pas de même dans l'accomplissement des actes des hommes. La connaissance de la constitution physique, des tendances, des besoins, des aptitudes d'un individu pourrait permettre de prévoir les actes auxquels on doit s'attendre de sa part. Il en serait de même en ce qui concerne les actes des hommes réunis en société et constitués en nation. Stuart Mill a exprimé l'espoir que l'Éthologie rendra possible, dans l'intérêt social, soit de tirer parti de ces actes, soit de les réprimer.

Le mot caractère (du grec χαρακτηρ, marque gravée, empreinte) indique, par son étymologie même, l'existence de qualités, de propriétés, de dispositions définitivement acquises et assez profondément fixées pour qu'elles ne puissent s'effacer sous l'influence de circonstances fortuites.

Au point de vue individuel, le caractère représente la prédominance habituelle de certaines tendances morales, la disposition coutumière de l'humeur, la manière d'être dans les rapports sociaux, et surtout la façon de réagir en présence de certaines excitations extérieures ou de provocations. Comme il est certain que le caractère moral, ou plus exactement *mental*, est sous la dépendance directe des propriétés organiques et des fonctions, il apparaît, selon la forte expression de Bichat, comme « la physionomie du tempérament physique ».

Au point de vue collectif, il n'est pas douteux que, du groupement d'individus semblables, issus de la même race, adaptés aux mêmes condi-

tions d'existence, amalgamés par les multiples influences de l'éducation, de l'habitude, de l'imitation, de l'intérêt et des passions résultera la manifestation de réactions collectives, émanant de l'ensemble des membres du groupement. Les *caractères nationaux* ne sont que l'expression de cette mentalité collective.

L'auteur qui a le mieux analysé les éléments constitutifs des caractères nationaux est Gustave Le Bon (1). C'est à lui qu'il faut donc demander de nous définir à la fois l'origine et le rôle joués par les sentiments collectifs dans les mouvements des peuples :

« Ces caractères nationaux, créés chez des peuples homogènes par l'influence longtemps continuée des mêmes milieux, des mêmes institutions, des mêmes croyances, jouent un rôle tout à fait fondamental, bien qu'invisible, dans la vie des peuples. Ils représentent le passé de toute une race, le résultat des expériences et des actions de toute une longue série d'ancêtres. Chaque individu qui vient à la lumière apporte cet héritage avec lui. Durant son existence entière, la vie passée de ses ascendants pèsera sur toutes ses actions d'un poids formidable. Son caractère, c'est-à-dire l'ensemble des sentiments qui le guideront dans la vie, c'est la voix de ses ancêtres. Elle est toute puissante cette voix des morts, et quand elle se trouve en opposition avec celle de la raison, ce n'est pas cette dernière qui pourrait triompher d'elle. La part du passé est infiniment grande, alors que celle du milieu pendant la courte durée d'une existence est infiniment petite. »

Ce qu'on désigne fréquemment sous le nom *d'âme de la race,* c'est la constitution d'un système très stable de sentiments, de besoins, d'aptitudes intellectuelles, d'instincts représentant l'héritage d'un long passé. Ces tendances, d'ordinaire dissimulées sous la mince couche du vernis superficiel dont les décorent les régimes politiques et les conventions, se retrouvent chez tous les individus de même race.

Cette évocation d'une âme commune dans laquelle se trouvent condensées les aspirations d'un groupe ethnique a été souvent exprimée, depuis 1914, au cours des événements de la guerre.

M. Raymond Poincaré a su rendre en termes éloquents dans de nombreuses circonstances, l'émotion patriotique, le courage, le mépris de la mort, l'indifférence au danger dont chaque bon Français est animé en présence des devoirs qui lui incombent.

« Chaque fois qu'on revient au milieu des troupes, disait le Président de la République, on est émerveillé par cette abolition totale de l'intérêt personnel, par ce glorieux anonymat du courage, *par la grandeur de cette âme collective où se fondent tous les espoirs de la race.* »

En effet, c'est dans cette race que repose l'élément constitutif d'une nation, comme le dit si justement Gustave Le Bon :

« Ce facteur, la race, qui domine la destinée des peuples, domine aussi

(1) Gustave Le Bon : Lois psychologiques de l'évolution des peuples, 1900.

leurs croyances, leurs institutions et leurs arts. Elle est toute-puissante, cette âme de la race que nous portons en nous et qui dirige nos sentiments, nos pensées et nos actions. Héritage accumulé de toutes les générations qui se sont succédé et qui ont contribué à la former, elle est la synthèse d'un long passé, l'écho souverain de la grande voix des morts. »

En effet, loin d'être une manifestation d'ordre transitoire ou accidentel, le caractère des nations repose sur des éléments fondamentaux qui ne lui permettent de varier que dans des limites extrêmement étroites.

Alors que, si l'on s'en rapporte aux apparences, des modifications assez profondes ont paru s'être effectuées, on voit sous l'influence d'un événement fortuit, les vertus, les défauts et toutes les dispositions natives de la race réapparaître dans toute leur intégrité. Les choses se passent comme si les influences extérieures n'avaient impressionné que la surface, le fond étant resté le même.

La race, pour tous les auteurs, est l'ensemble des individus semblables, appartenant à une même espèce, ayant reçu et transmettant par voie de génération sexuelle, les caractères identiques.

Il résulte de cette définition que la race est constituée par un groupe d'êtres assez semblables entre eux pour que l'on puisse admettre qu'ils descendent de parents communs. Il en découle également que, par le fait de leur constitution organique, les représentants de ces races auront entre eux plus d'affinités morphologiques, physiologiques et psychologiques qu'avec le reste du genre humain.

Telles sont parmi les races blanches, celles des Celtes, des Germains, des Slaves, des Kimris, des Latins, des Tchèques, des Circassiens, des Berbères, des Ibères, des Sémites, des Arabes, pour ne citer que les principales. Il conviendra d'établir les mêmes distinctions dans les races noires et de ne pas confondre les nègres Ethiopiens avec les Cafres, les Gabonais, les Tasmaniens, les Australiens, les Papouas.

L'existence d'une race indigène préexistante, adaptée au sol, et douée d'une grande faculté de résistance, constitue donc l'élément essentiel de la formation d'un caractère national. Là où une race ne l'emporte pas sur les autres, on ne saurait envisager l'expression d'une physionomie d'ensemble de la nation.

Une des opinions les plus communément admises c'est que la plupart des nations ne sont que des mélanges de races, les diverses races constituantes s'étant fondues en une race mixte ou métisse. Or, les événements liés à la guerre dont nous sommes les témoins, viennent justement nous apporter la démonstration du contraire.

Actuellement, il n'y a pas moins de quarante races qui, tant en Europe qu'en Asie Mineure, réclament le bénéfice d'une reconnaissance et d'une autonomie. Elles proclament au nom de leurs différences ethniques, de leurs mœurs, de leurs besoins, de la pureté de leur sang, de leurs caractères spécifiques, qu'il leur serait désormais impossible de vivre dans une communauté de gouvernement et d'intérêts avec les races voisines.

Si l'on éprouve quelque étonnement à l'idée que, malgré les mélanges inévitables dus aux annexions, aux pénétrations pacifiques, aux combinaisons politiques, la pureté et l'autonomie de ces races aient pu se conserver d'une façon aussi indéfectible, c'est que l'étude de la biologie et de la psychologie comparées n'a pas tenu une assez grande place dans les préoccupations des hommes d'État.

La fixité des caractères nationaux est liée à la fixité même de la race, placée elle-même sous la dépendance des facteurs biologiques et psychologiques dont les principaux sont les suivants :

I. — Facteurs biologiques.

1° *La disparité des caractères physiques.*
2° *La constance héréditaire des types physiques.*
3° *La réversion des races au type primitif.*
4° *La sélection sexuelle.*
5° *L'habitat favorable à la race.*
6° *L'immutabilité des instincts.*
7° *L'intervention de l'instinct de combativite.*
8° *La dégénérescence physique des métis.*

II. — Facteurs psychologiques.

1° *La disparité des caractères psychologiques.*
2° *La constance des caractères psychologiques.*
3° *L'antagonisme spécifique des races.*
4° *Les facteurs sociaux.*
5° *La dégénérescence mentale des métis.*

FACTEURS BIOLOGIQUES

I. — La disparité des caractères physiques.

« Les caractères physiques qui distinguent les *races humaines* les unes des autres, sont peut-être le fait *d'histoire naturelle* qui, à toutes les époques, a le plus frappé l'imagination des hommes. » En écrivant ces lignes dans les *Annales des Sciences naturelles*, Flourens a mis clairement en valeur l'importance du facteur biologique de la disparité des races. C'est parce qu'elles diffèrent si sensiblement les unes des autres que les races humaines se sont perpétuées.

Les différences entre ces races sont tellement accusées, qu'elles sautent aux yeux avec autant de force que les différences entre les races d'animaux. Ces dissemblances, surtout frappantes en ce qui concerne les caractères extérieurs, tels que la coloration de la peau, la constitution et la

répartition du système pileux, la conformation du crâne et les traits du visage, la taille, la corpulence, portent également sur tous les éléments moins visibles de l'organisme. On les retrouve aussi évidentes, aussi marquées dans les fonctions physiologiques que dans les fonctions mentales. Une analyse de la constitution physico-chimique les révélerait dans tous les systèmes.

Dans une étude précédente, j'ai démontré l'intérêt social de la science consacrée à l'étude de la constitution chimique des différentes races. Cette science, à laquelle on pourrait donner le nom d'*ethno-chimie*, ne manquerait pas d'apporter à l'étude comparée des races d'hommes, des précisions qui lui ont manqué jusqu'à présent (1).

Aristote avait déjà remarqué que le sang du nègre est plus foncé, plus violet que celui du blanc. Jacquinot a confirmé l'exactitude de cette observation et Virey a pu écrire que les tissus du nègre sont à ceux du blanc comme celui du lièvre est à celui du lapin.

Velpeau, se plaçant au point de vue de l'intervention chirurgicale, a dit également : « La chair du noir n'est pas celle du blanc, sa chair est autre. » Il serait aussi légitime de dire : « La chair de l'Allemand n'est pas celle du Français ». Car la personnalité des différentes races n'est pas seulement constituée par des caractères extérieurs, elle résulte surtout de la composition du milieu intérieur. La continuité de la personnalité chimique se perpétue, par transmission héréditaire, ainsi que l'a démontré Armand Gautier, chez les individus de la même race, avec la même fixité et la même régularité que celle de la personnalité anatomique. Or, les caractères chimiques présentant par leur spécificité et leur stabilité, le double avantage d'être mesurables, ils permettent d'établir, par des formules précises, les caractères indéniables et indiscutables de la disparité des races.

Les divergences dans la constitution chimique des races nous sont d'ailleurs révélées par la spécificité de leur odeur.

On sait que l'odeur de certaines races est si forte qu'elle imprègne longuement les locaux où des représentants de ces races ont séjourné quelques heures. Tel est le cas de la plupart des races nègres, des Chinois et également des Allemands du Nord. J'ai décrit, sous le nom de *bromidrose fétide* de la race allemande, l'odeur nauséabonde *sui-generis* qui s'impose si péniblement à l'olfaction quand on se trouve en contact avec des Allemands (1).

La composition du sang et des autres humeurs de l'organisme présente donc des variétés considérables selon les races.

Les éleveurs arabes en avaient eu la notion dès la plus haute antiquité et ils attachaient à la question du sang une importance prédominante. Ils

(1) Bérillon : *L'Éthno-chimie, son rôle dans la détermination des races.* (*Société de Pathologie comparée*, 1916.)

Bérillon : *La psychologie de la race allemande, d'après ses caractères objectifs et spécifiques*, 1917, p. 24.

avaient remarqué que les races de chevaux présentaient des variétés d'allure et de beauté dont la conservation se rattachait essentiellement à la pureté de la race. En effet, dans l'espèce chevaline, ce qu'on entend par *pur-sang*, c'est le fait d'un ensemble de qualités, de supériorités transmises par une hérédité exempte de toute souillure.

Les Arabes ont été suivis dans cette voie par les éleveurs modernes. C'est avec raison que, pour l'amélioration constante des races domestiques et pour la conservation des conquêtes ancestrales, ils s'astreignent aux règles de la sélection la plus rigoureuse. Ils contribuent ainsi, non seulement à maintenir, mais à accentuer les différences des races, se conformant ainsi aux indications de la sélection naturelle.

La pratique de la transfusion du sang est venue apporter la démonstration expérimentale qu'il existe entre le sang des diverses espèces une réelle incompatibilité. On se souvient qu'au XVIIe siècle J.-B. Denis, médecin de Louis XIV, avait provoqué la mort d'un homme par la transfusion du sang d'un veau; le Parlement décrèta l'interdiction de cette pratique. En effet, il est résulté si fréquemment, au cours de la transfusion, des accidents mortels que l'on a dû admettre que « les sangs humains ne sont pas semblables ».

Les travaux d'un médecin américain, Moos, lui ont permis de répartir l'espèce humaine en quatre *groupes sanguins*, nettement caractérisés par leurs réactions réciproques d'agglutination.

Comme il est naturel que les formes et les dimensions du corps, de même que la constitution intime des tissus, réagissent sur le rythme des mouvements, il n'est pas étonnant que l'observation populaire ait attribué à chaque race humaine une allure générale qui la caractérise d'une façon en quelque sorte spécifique. C'est de là que résultent les réflexions relatives à la raideur des Anglais, à la lenteur réfléchie des Écossais, à la pesanteur des Hollandais, à la lourdeur des Allemands, à la *grandezza* des Espagnols, à la gravité des Hindous, à la solennité des Turcs, à la vivacité des Français, à l'agilité des Basques, à l'indolence des Tahïtiens, etc....

En étendant à tous les systèmes l'étude comparée des races, que les anthropologistes ont trop limitée au squelette et à la capacité cranienne, on mettra en lumière des dissemblances encore plus accusées que celles qui nous frappent aujourd'hui. Il en résultera surtout la démonstration qu'il est entre les diverses races humaines, même lorsqu'elles ne se distinguent pas par la coloration de la peau, un abîme qu'aucune influence physique ne saurait combler.

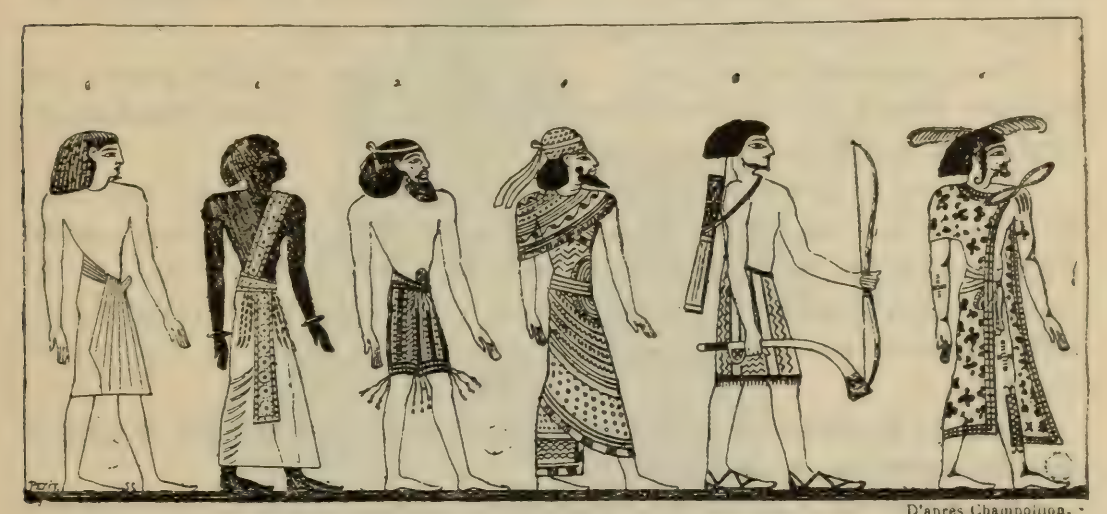
La disparité originelle des races n'a, depuis l'époque où elle était constatée par les auteurs anciens, subi aucune atténuation.

Tous les pays où, depuis un temps immémorial, des races différentes vivent en contact sans se mélanger, tels que l'Asie Mineure et l'Europe

(1) Dr Bérillon : *La Bromidrose fétide de la race allemande.* Brochure in 8°, Paris, 1915.

Centrale, nous apportent à ce sujet des démonstrations péremptoires. Elles nous apprennent que la différence spécifique des races est indépendante de toute influence de climat, d'alimentation aussi bien que du régime politique. « Les Turcs, dit Cabanis, habitent le même pays que les anciens Grecs ; peut-on cependant apercevoir le moindre trait de ressemblance entre ces corps massifs, ces tempéraments immobiles et les constitutions que nous ont dépeintes Hippocrate et d'autres médecins, ses compatriotes ; et la race des Grecs, quoique mêlée partout à celle de leurs stupides oppresseurs, n'en diffère-t-elle pas encore essentiellement à tous égards ? »

La disparité physique des races constitue un des facteurs les plus importants de leur conservation.



1. Égyptien. 2. Nègre. 3. Assyrien. 4. Juif. 5. Grec. 6. Européen.

Fig. 1. — (Peintures murales de Thèbes) (1).

De la disproportion, de la différenciation des éléments organiques résultent nécessairement un certain nombre d'obstacles à la communauté d'existence, à la reproduction et, par conséquent, à la transmission des caractères communs qui est le but de l'hérédité.

II. — Constance héréditaire des types physiques.

Lorsqu'on se livre à l'étude des races humaines, la première question qui doit se poser est la suivante :

« Existe-t-il pour les hommes, comme cela se passe chez les animaux, des races pures ? »

Pour un certain nombre de races, la réponse n'est pas douteuse. Placées par leur situation géographique et par les conditions de leur existence à l'abri des invasions ou des pénétrations pacifiques, elles n'ont été l'objet

(1) Gustave Le Bon : *Les premières civilisations*, 1889.

d'aucun mélange. La transmission des caractères ethniques qui les distinguent s'est effectuée, depuis leur origine, par transmission héréditaire ininterrompue.

Cette constance, à travers les temps, des caractères spécifiques des races est démontrée, non seulement par les observations anthropologiques, les reconstitutions ethnographiques, mais aussi par les représentations figurées où les artistes ont reproduit les traits de leurs contemporains. Après d'autres auteurs, Broca, en 1898, le mentionnait dans les termes suivants :

« Si l'on mettait en doute l'identité des types anciens avec certains types modernes, il suffirait pour faire cesser toute hésitation, de renvoyer aux sculptures et aux dessins qui ont été retrouvés sur les monuments de l'Egypte, et qui remontent aux époques les plus reculées.

» Dans plusieurs scènes qui y sont figurées, on aperçoit parmi les hommes blancs des diverses races caucasiques, des nègres exactement semblables aux Ethiopiens modernes.

» Je citerai en particulier la grande procession de Thotmès IV, qui date de 1700 avant Jésus-Christ, et les sujets représentés sur les monuments d'Aménophis III, de Horus, de Ramsés II, de Ramsés III, etc.... » A l'époque des Pharaons, le nombre des races différentes que l'on peut reconnaître distinctement à leurs caractères physiques ne s'élève pas à moins de six. (*Fig. 1.*)

L'opinion de Broca sur la fixité des différents types humains se trouve accentuée dans les passages suivants :

« Malgré les alternatives de splendeur et de décadence, malgré le changement radical des institutions et des mœurs, des connaissances et des croyances, l'étude des peintures et des sculptures antiques, celle des momies et des ossements épars dans le sein de la terre, prouvent que les anciens types se sont conservés sans altération.

« Les crânes de nos barbares ancêtres n'étaient ni plus ni moins caucasiques que les nôtres, quoique près de vingt siècles se soient écoulés depuis que les légions de César disséminèrent sur notre sol fécond les premières semences de la civilisation. Il suffit de jeter les yeux sur les magnifiques planches de l'ouvrage publié à Londres sous le titre de *Crania Britannica*, pour reconnaître que les anciens Bretons, les aborigènes antérieurs à l'occupation romaine, avaient le crâne aussi beau, aussi vaste, aussi caucasique que celui des Anglais modernes.

» D'un autre côté, les paysans de la vallée du Nil désignés aujourd'hui sous le nom de Fellahs, ont exactement conservé le type des anciens Egyptiens, chose d'autant plus remarquable que, depuis la conquête arabe, ils ont fréquemment croisé leur race avec celle des vainqueurs. L'identité des Fellahs actuels et des Egyptiens de l'époque pharaonique a été établie par le savant Morton, d'après la comparaison des crânes, et elle n'a pas paru moins évidente à M. Jomard, qui l'a exprimée énergiquement dans la phrase suivante : « A l'aspect des hommes du territoire d'Esneh, d'Ombos,

ou d'Edfou, ou des environs de Selselé, il semblerait, dit-il, que les figures des monuments de Latopolis, d'Ombos, ou d'Apollinopolis-Magna, se sont détachées des murailles et sont descendues dans la campagne. »

A ces exemples, tirés de l'archéologie égyptienne on pourrait en ajouter beaucoup d'autres, empruntés au génie des artistes de la Grèce et de l'Italie. Des figurines eu bronze et des médailles de l'époque gallo-romaine nous apportent également la preuve que le type actuel de nos populations du Centre de la France est absolument identique à celui des Gaulois.



Fig. 2. — Paysan gallo-romain.

Le paysan gaulois chevauchant sur un petit cheval du pays, tel que nous le représente une statuette de bronze de l'époque gallo-romaine nous montre que le type des habitants des montagnes du centre de la France n'a pas plus changé que celui de leurs chevaux. (*Fig. 2.*)

Il en est de même du moissonneur dont la silhouette apparait dans un des médaillons de la cathédrale d'Amiens. Par sa taille bien découplée, sa robusticité, ses attaches fines, le rythme énergique de son travail, ce paysan du moyen âge est bien en ligne directe, l'ancêtre de notre cultivateur français. (*Fig. 3.*)

2

Hans Burgmair et les graveurs allemands du xve et du xvie siècle nous permettent la comparaison des reîtres et des lansquenets avec les boches d'aujourd'hui. Leur raideur, leur lourdeur, leur grossièreté, leur aspect



Fig. 3. — Paysan français du moyen-âge. (Cathédrale d'Amiens.)

général de brutalité et de férocité prouvent que la race allemande n'a pas changé. (*Fig. 4 et 5.*)

M. Eulard, directeur du musée de sculpture comparée du Trocadéro, a remarqué que le type ethnique apparaît clairement dans les représentations de personnages sur les monuments des différents pays. Les artistes tendent à représenter le type de la race à laquelle ils appartiennent eux-mêmes. Cela est encore plus apparent dans les compositions du xiie au xvie siècle.

Il est donc évident que des races humaines se sont perpétuées en présentant d'une façon constante les caractères physiques qui les avaient distinguées depuis leur apparition sur le globe. Vivant sur le même sol, s'unissant entre congénères, animés des mêmes sentiments, il n'y a, en effet, aucune raison pour que leurs éléments constitutifs se soient modifiés.

S'il est une espèce où les croisements des races soient fréquents, c'est bien l'espèce canine. Malgré cela, le mélange des races de chiens n'a pas encore abouti à une race mixte. Il est certain que les chiens des rues ne constitueront jamais une race définitive et qu'il sera toujours possible de distinguer des mâtins, des épagneuls, des dogues, sans compter les variétés les plus diverses, depuis les lévriers jusqu'aux carlins et aux bichons.

S'il en est ainsi, c'est que la transmission des caractères spécifiques des

races s'effectue dans toute la série animale, avec une précision si absolue que le moindre trouble apporté dans le mécanisme héréditaire réalise une cause de déchéance et de suppression.

Les êtres vivants ne se défendent contre les innombrables causes de mort et de destruction qui les menacent que par une complète adaptation



Fig. 4. — Reitre allemand du xve siècle blessé et pansé par un chirurgien. (Gravure allemande de l'époque.)

à des conditions d'existence invariables. De là, la nécessité de reproduire indéfiniment le type le mieux adapté au milieu.

Les générations doivent donc se succéder toujours frappées à la même effigie.

Les pièces dont les reliefs sont mal imprimés ou s'effacent trop facilement n'ont pas cours sur le marché social. Elles sont promptement retirées de la circulation.

C'est là le cas des métis qui, par le fait qu'ils ne sont que des types atténués, ne sont appelés à jouer qu'un rôle incomplet ou négatif dans la transmission des caractères spécifiques, puisqu'ils en sont dépourvus.



Fig. 5. — Reitre allemand du XVIe siècle.
(Hans Burgmair.)

L'hérédité n'arrive à son but, qui est la conservation indéfinie de la race, que par l'application rigoureuse de deux lois fondamentales : la loi de constance et la loi de reversion.

La loi de constance est caractérisée par la reproduction chez le produit des caractères spécifiques de ses ascendants. A ce point de vue l'hérédité de la taille, se poursuivant à travers d'innombrables générations, apparaît comme une de ses démonstrations les plus frappantes.

La transmission héréditaire et l'innéité des caractères anatomiques et physiologiques sont des faits si éclatants qu'il n'est jamais venu à personne l'idée de les mettre en doute. Comme le dit justement Ribot, « tout vrai caractère est inné. »

La ressemblance générale des enfants avec les parents se trouve exprimée dans un grand nombre de locutions populaires. Aristote la considérait comme la condition la plus essentielle de la perpétuité de la race. « Ne pas ressembler à ses parents, écrit-il, c'est une sorte de monstruosité, car dans ce cas-là la nature a dévié de l'espèce en une mesure quelconque. »

III. — La reversion au type primitif.

La loi de reversion neutralise les effets de l'infraction aux lois naturelles qui résulte des croisements des races différentes, par le retour au type ancestral ou primitif.

Dans l'antagonisme, entre deux races différentes, l'hérédité prend délibérément parti pour la plus forte. On peut dire qu'elle n'hésite pas à faire pencher la balance du côté de la race qui, par son ancienneté, par son adaptation au sol, par son acclimatement, par sa résistance, par sa sobriété, par sa supériorité en un mot, l'emporte déjà en fait sur l'autre.

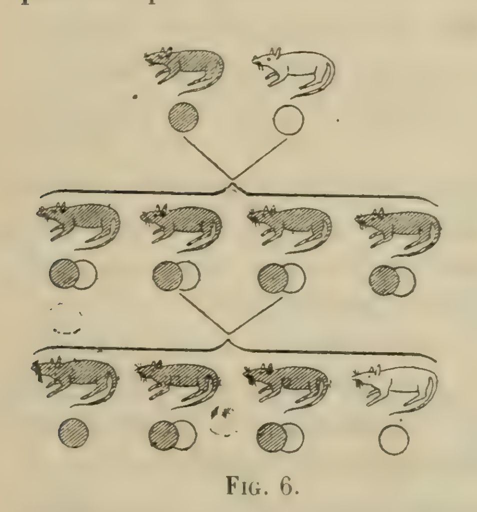


Fig. 6.

C'est, il faut le reconnaître, de la façon la plus implacable qu'elle justifie le mot de l'Évangile « A celui qui n'a rien, on retirera le peu qu'il a ; à celui qui possède, on lui donnera encore davantage. »

Les éleveurs et les zootechniciens connaissent la facilité avec laquelle, dans les races croisées, s'effectue le retour à l'ancêtre.

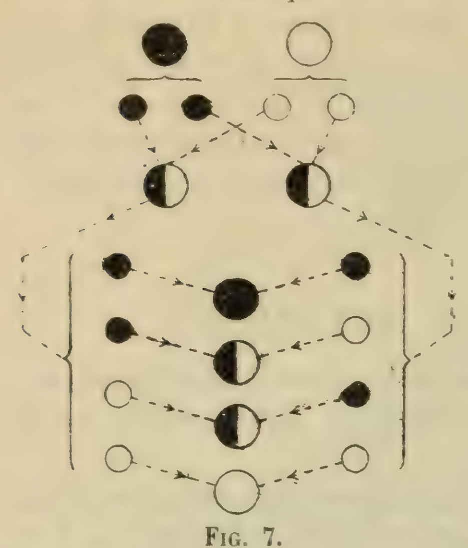
L'expérience journalière leur a appris que, dès que la culture du métissage cesse d'être l'objet d'une surveillance rigoureuse, les effets de la loi de reversion ne tardent pas à se manifester.

C'est au profit de l'une ou de l'autre des formes parentes que s'effectue le retour. La race la mieux adaptée, c'est-à-dire la plus raçante, bénéficiera naturellement de cette réversion au type primitif.

Dans de nombreux cas, après une période de balancement plus ou moins prolongée, c'est d'une façon brusque que s'effectue la réapparition complète des traits de la race la plus vigoureuse.

La loi de la réversion s'effectue avec une constance numérique dont la démonstration a été fournie par diverses expériences se rattachant à l'application des lois de Mendel.

Mendel, moine tchèque, en croisant des variétés de pois de fleurs de couleurs différentes était arrivé à la conclusion que, dans les fécondations croisées, les caractères *dominants* l'emportent dans une proportion déterminée, en finissant par aboutir au retour aux types primitifs.


Fig. 7.

En opérant sur des souris grises et des souris blanches, Cuénot a également constaté que la couleur grise (dominante) l'emportait sur la couleur blanche (dominée) dans la proportion des trois quarts; c'est-à-dire que trois quarts retournent au type primitif gris, tandis que le type blanc se trouve réduit à un quart, sans fusion des couleurs comme l'indique la représentation schématique devenue classique (*fig. 7.*)

Une expérience analogue portant sur des croisements de poules bantams noires et avec des bantams blanches, s'est traduite, après quelques fluctuations, par le retour des produits, soit au type blanc, soit au type noir (*fig. 7.*)

Dans une nation, pour peu qu'une des races composantes prenne le dessus, très rapidement, par une progression géométrique, elle arrivera à l'emporter sur toutes les autres et à les absorber.. Un calcul élémentaire suffit pour le démontrer.

Sanson, auquel on doit les études les plus approfondies sur les conséquences du métissage, est arrivé à la conclusion que, quelles que soient les influences mises en jeu pour faire varier les produits des croisements, les caractères typiques de la race persistent indéfiniment.

« Dans les cas d'accouplement entre individus de types différents, disait-il, les produits qui en résultent n'ont point acquis un type qui leur serait propre et qu'ils puissent transmettre indéfiniment à leurs descendants. Au bout d'un très petit nombre de générations, c'est le type fixé ou naturel de l'un ou de l'autre des premiers ascendants qui est transmis. » Il a présenté à l'Académie des preuves expérimentales qui ont été considérées comme péremptoires.

Le Professeur Dechambre, de l'École d'Alfort, pose en principe que la reproduction des métis en état de liberté fera toujours disparaître dans un délai rapproché le faciès composite au profit du retour aux formes primitives.

La conservation des races se trouve protégée contre les altérations résultant des croisements par la rigueur inéluctable de la « loi de réversion ».

Les effets de cette loi pourraient être comparés à ceux qui résultent du mélange de l'huile et du vin. L'association des deux éléments ne peut être

maintenue que par une intervention active et continue. La liberté laissée au mélange a pour effet immédiat de réaliser la séparation complète de de l'huile et du vin.

De la connaissance de cette loi, il résulte que la conception de races humaines métissées est en contradiction avec les lois de la biologie. Après quelques générations, toute trace de métissage a disparu et les individus peuvent tous être envisagés comme étant de race pure ou tout au moins en voie de retour vers l'état de pureté. Ce n'est qu'une question de quelques générations.

Pour les races humaines, la loi biologique de retour à un type pur se trouve encore accentuée par un grand nombre d'influences d'ordre psychologique et social. Dans cet ordre d'idées, il faut mentionner l'éloignement manifesté par le mulâtre pour la race dont il est le plus éloigné. Le mulâtre noir, dans ses fréquentations, se rapproche toujours de la race noire; tandis que le mulâtre clair a des affinités pour la race blanche dans laquelle il cherche à se confondre.

Un exemple nous en est donné par la population de la République d'Haïti. Après avoir été composée de blancs et de nègres, puis de mulâtres, elle est bien près d'être revenue complètement au type absolument nègre.

Dans l'article « métis » du *Dictionnaire des sciences médicales*, Dally mentionne qu'à la suite de la reproduction des mulâtres, entre eux, on observe le retour des produits soit à la race blanche, soit à la race noire.

Un fait observé personnellement par le Docteur Thibault confirme cette opinion. Un traitant portugais Do de Souza, à sa mort, en 1849, laissa au Dahomey une centaine d'enfants issus des quatre cents femmes de son harem. Le roi du Dahomey, hostile aux métis, les parqua dans une enceinte, sans communication avec le reste de la population. En 1863, chez des enfants de la troisième génération, on constata que la couleur de la peau était revenue au noir foncé.

Au Pérou, où la majeure partie de la population fut pendant un certain temps composée de métis, on constate qu'ils se rapprochent actuellement beaucoup plus du type indien que du type espagnol. On peut en inférer que dans un temps assez rapproché les Péruviens seront revenus au type indigène. Au Brésil, le retour au type indien ou à celui du type européen s'effectue avec la même rapidité. En ce qui me concerne, j'estime que c'est à cette circonstance qu'il faut attribuer l'accroissement continu de la valeur intellectuelle et morale de ce grand pays.

Ces faits ne s'appliquent pas seulement aux croisements des races très différentes de coloration, mais à ceux des races blanches. Après quelques générations, la race prédominante par l'adaptation, par l'acclimatement, par la supériorité intellectuelle, a rapidement absorbé tous les produits d'importation, et le retour à la race indigène primitive est ainsi toujours assuré.

C'est donc en vain que les erreurs ou les intentions des hommes feraient des races nouvelles ou des races mélangées, puisque, selon l'expression

de Flourens, elles tendent à *se défaire*, c'est-à-dire à revenir au type antérieur.

Il faut reconnaître que cette race indigène n'est pas seulement favorisée dans cette absorption à son profit par ses avantages biologiques, mais par de nombreux adjuvants psychologiques.

L'opinion que les races les plus pures n'ont pas manqué d'être métissées par l'effet des invasions dont elles ont été les victimes serait exacte sans l'existence de la loi de retour au type indigène primitif.

L'influence exercée par les invasions sur les races est essentiellement transitoire.

Michel Mebznier qui a étudié avec beaucoup de persévérance et de sagacité le rôle des croisements chez les oiseaux est même arrivé à des conclusions encore plus formelles. Il pense que la tendance de deux espèces à se croiser, quelles qu'en soient les causes, peut contribuer à ce qu'une espèce soit complètement absorbée par l'autre. Il suffirait pour arriver à ce résultat que l'une d'elles soit plus nombreuse que l'autre. Si l'on considère que les lois biologiques s'appliquent avec la même rigueur à l'homme qu'aux autres animaux, il ne faudra pas s'étonner de la rapide absorption par une race adaptée et vigoureuse de tous les éléments étrangers qui s'en approchent.

IV. — La sélection sexuelle.

Le rôle joué par la sélection sexuelle, comme l'a démontré Darwin, est prépondérant, non seulement dans la constitution, mais aussi dans la défense de la race.

Mais dans ce rôle de conservation et de protection, si l'intervention du sexe masculin se manifeste d'une façon active, tant par les luttes à main armée que par les diverses productions de l'esprit, la part du sexe féminin, pour être plutôt passive, n'en est pas moins efficace.

Les femelles ne se contentent pas d'être les moules, les matrices, dans lesquels se concrétise le type racial, elles synthétisent les caractères physiques et moraux les plus différenciés de la race.

Cela est encore plus vrai pour l'espèce humaine que pour les autres espèces.

L'art nous en apporte la preuve, puisque c'est par la représentation des formes féminines que les artistes s'efforcent de symboliser dans tous les pays, le type idéal de leur race.

Pour Darwin, l'antipathie sexuelle est un des signes les plus caractéristiques de la différence des races. La répugnance à s'accoupler entre générateurs de races différentes n'existe pas seulement chez les animaux, mais aussi chez les hommes.

Seule une dénaturation de l'instinct peut expliquer le fait d'une alliance entre deux individus de race différente.

Dans les espèces animales, les attractions sexuelles sont assurément

inspirées par la similitude. Au Paraguay et en Circassie, on a remarqué que les chevaux ne s'accouplent qu'avec les juments de même couleur et de même taille. Aux îles Feroé, les moutons noirs et les moutons blancs restent en troupeaux séparés. Dans la forêt de Dean et dans la Nouvelle-Forêt, les troupeaux de cerfs de couleur sombre ne se mélangent pas à ceux de robe claire. Les éleveurs de pigeons s'accordent pour reconnaître que quand on laisse aux pigeons la liberté de choisir, ils ne s'accouplent qu'avec des individus de leur propre variété.

Carl Vogt, dans ses leçons, dit que les étalons préfèrent les juments de leur race. Pour les amener à se rapprocher des juments vulgaires, il faut les tromper. Il faut recourir aux mêmes procédés pour réaliser le rapprochement avec une ânesse.

Le même auteur pense que les races bovines de Schwitz et de Saanen, en Suisse, laissées en liberté complète, ne se mélangeraient en aucune façon, mais que chacune des deux races se maintiendrait exclusivement dans les limites de son pâturage.

Les variétés de singes présentent des analogies de taille, d'aspect et d'existence, mais ne se croisent jamais ensemble, malgré leurs caractères communs.

Sous l'influence d'un instinct analogue, les femmes normales répugnent à toute alliance avec un individu d'une autre race.

C'est que la femme semble dotée à un degré plus élevé que l'homme de cette sorte d'intuition révélatrice du danger qu'on pourrait désigner sous le nom de *sens de l'ennemi.*

Un certain nombre d'auteurs ont soutenu avec preuves à l'appui, que, dans la conservation de la race, la part de la femme était absolument prépondérante.

A ce sujet le docteur Bordier a écrit les lignes suivantes : « L'invasion des Sicambres au nez large, et leur alliance avec des femmes indigènes a élevé la moyenne de l'indice nasal, mais cette modification n'a pas été durable, et au XIXe siècle, nous voici revenus au point de départ, grâce à l'influence des femmes indigènes. »

Pour le docteur Mathieu, également, la femme serait la seule dépositaire et conservatrice du type de la race.

Il convient d'ajouter qu'indépendamment de la transmission cellulaire, l'empreinte maternelle se complète par la lactation, l'apprentissage du langage, le développement des goûts alimentaires, la transmission des mœurs et des traditions, l'imitation des gestes et des habitudes et par tous les éléments du dressage primordial dont elle est la principale dispensatrice.

L'abbé Wetterlé, dans un article sur la *Fidélité de l'Alsace*, rapporte que les mariages entre Alsaciennes-Lorraines et fonctionnaires immigrés qui ont été conclus pendant les quarante-sept ans d'occupation *se compteraient sur les doigts de la main.*

Par contre, dans nos deux provinces on trouvait au contraire des vieilles

filles à la douzaine et à la grosse. « On les entourait d'ailleurs de vénération, car on savait que, si elles avaient renoncé aux joies de la maternité, c'était pour ne pas donner naissance à de petits Allemands. ».

Par contre, chaque année un grand nombre de femmes alsaciennes épousaient des Français.

Au moyen âge, deux légendes naïves ont confirmé cette répulsion native des femmes à l'égard de l'envahisseur. Ces légendes se rapportent à deux saintes barbues. Préférant sacrifier leur beauté plutôt que de s'unir à un ennemi, elles demandèrent à Dieu de les enlaidir. L'apparition sur leur menton d'une longue barbe, en éteignant la concupiscence du vainqueur, les mit à l'abri de ce qu'elles eussent considéré comme le plus sanglant des outrages.

En Transylvanie, la répulsion des femmes à l'égard des Hongrois n'a jamais désarmé. Dans leurs prières adressées à Dieu en roumain, les enfants étaient habitués à demander l'extermination de l'ennemi héréditaire.

Les femmes valaques exercent un grand pouvoir d'assimilation sur les races voisines. Un proverbe serbe l'indique expressément : « Dès qu'une Valaque est entrée, toute la maison devient valaque. »

Les servantes irlandaises, aux États-Unis, ne manquent jamais de prélever sur leur salaire une part importante pour alimenter la caisse de la révolution en Irlande.

En Espagne, la moindre faveur accordée à un étranger par une femme espagnole serait envisagée comme entraînant la malédiction.

Dans la partie du Schlesvig, annexée par l'Allemagne, jamais une Danoise n'eût consenti à prononcer un seul mot d'allemand. Elle eût considéré comme une honte de parler à un des immigrés allemands.

La persistance de cet instinct de défense chez les femmes n'est évidemment conciliable qu'avec la pureté de la race. Il ne saurait, en effet, exister chez les femmes *sans race*, c'est-à-dire issues du croisement de races différentes. Cet instinct de défense s'est manifesté dans le travail acharné des femmes françaises qui ont tenu la place de leurs maris à la charrue pour assurer la culture du sol de la patrie et sa mise en valeur.

Ces femmes héroïques, par l'endurance, par le courage, de même que par l'expression de leurs traits, ainsi que par le rythme de leurs mouvements sont les continuatrices, en ligne droite, des paysannes de l'Ile-de-France dont le dessinateur du xve siècle, Pol de Limbourg, nous montre l'ardeur au travail dans *Les très riches heures du Duc de Berry*. Les rives de la Seine n'ont, comme le révèle cette belle enluminure, pas cessé d'être habitées par des travailleurs du même sang et de la même race (*fig. 8*).

L'explosion de l'âme celtique, dans l'Alsace libérée, s'est surtout traduite par l'enthousiasme des femmes et des jeunes filles. C'est d'un élan spontané qu'elles ont associé la cadence de leurs pas au rythme alerte de nos soldats.

C'est ce sentiment qui jaillissait également de la réponse d'une jeune

Française à laquelle on demandait si elle épouserait un mutilé. Sans une minute d'hésitation, elle dit : « J'épouserais un mutilé, mais il est inutile qu'on me parle d'un embusqué. »

L'attrait par lequel dans la race celte les femmes ont toujours été portées à préférer les hommes dont la supériorité s'est assurée par la vaillance et par le souci de l'honneur a fixé, d'une façon définitive, les éléments constitutifs de notre armature mentale.



FIG. 8. — Paysannes françaises de l'Ile-de-France du XVe siècle. (Rives de la Seine, près de la Cité.)

C'est dans cet esprit des femmes de France qu'il faut chercher l'origine du goût non dissimulé de nos compatriotes pour les décorations de guerre.

Éclatant symbole de l'héroïsme, elles confèrent l'attribut le plus noble, qui témoigne de l'amélioration de la race par la meilleure sélection.

V. — Habitat favorable à la race.

Les races humaines aussi bien que les races animales et les variétés botaniques ont des préférences d'habitat.

Les individus de race blanche s'adaptent mieux à des climats tempérés; par contre les nègres éprouvent l'impérieuse nécessité d'une température assez élevée. La guerre en a donné la démonstration pour la bonne utilisation des troupes noires.

Les races transplantées ne payent pas seulement un lourd tribut d'acclimatation, mais il est beaucoup de pays ou elles disparaissent complètement. C'est un fait absolument démontré que les colonies tropicales ne sauraient prospérer sans l'arrivée incessante de nouveaux colons.

Même certains climats tempérés ne conviennent pas à toutes les races favorables, d'où la nécessité d'importations constantes.

Il y a beaucoup de pays où les races humaines émigrées ne peuvent se maintenir.

Knox soutient que le Hollandais ne saurait se propager pendant quelques générations dans le pays de Galles. En Angleterre, la disparition progressive de l'élément saxon devant l'élément celte est probablement due à une pareille difficulté d'adaptation.

Par contre, le même auteur estime que les bords du Danube sont peu favorables aux Français.

Au Mexique, les Espagnols se détériorent. Malgré les importations constantes, l'élément espagnol disparaît et plus de la moitié de la population est constituée par les indigènes de pur sang.

D'après un médecin norvégien fixé dans le Minnesota, M. Carlsen, les Norvégiens sont rapidement éliminés par le climat des États-Unis. Il n'en reste plus au Texas.

Il ne nous est pas désagréable de constater les difficultés d'acclimatation auxquelles se heurte la race allemande dans la presque totalité des pays du globe.

Woodruff affirme qu'aux États-Unis, la durée de la vie de l'émigrant allemand est terriblement moins longue qu'en Allemagne, et que l'Anglo-Saxon disparaît peu à peu.

La proportion d'Anglo-Saxons nés sur place diminue. Le climat convient mieux aux immigrants du type celte et latin qu'à ceux du type germanique et nordique. Si les races blondes du Nord se maintiennent aux États-Unis, cela tient à l'immigration. Le type nordique subsistera tant que des nouveaux venus viendront combler les vides. Sans cela la prédominance du celte serait rapide.

Nous trouvons la confirmation de ce fait, dans le passage d'Émerson, tiré de son livre sur *La conduite de la vie* :

« Voyez les ombres du tableau. Des millions d'Allemands *participent, comme lés nègres, à la destinée de l'engrais.*

» Ils sont transportés à travers l'Atlantique, charriés par toute l'Amérique, pour fossoyer les champs et peiner, afin que le blé soit à bas prix, et ensuite pour être enterrés *prématurément* afin de faire un peu d'herbe verte pour les prairies. »

Ce qu'Emerson ne dit pas, c'est que le rôle de bête de somme réservé aux immigrants allemands résulte surtout de la voracité et de l'intempérance propres à leur race qui les condamnent à dévorer sur place tous les produits de leur travail.

Ce n'est pas seulement en Amérique que les Allemands dépérissent. En Transylvanie, les Saxons dégénèrent, la Bohême est également fatale aux Germains. Ils s'y annihilent et la persistance des noms allemands est le seul témoignage de leur pénétration.

De tous les Allemands, le Bavarois est le moins adaptable à un autre milieu. Hors de son pays, il apparaît partout comme un véritable déraciné.

La même infériorité des Allemands à l'adaptation à un sol différent de celui de leur origine, a été signalée à toutes les époques.

En Sicile, les Normands, pas plus que les Germains, n'ont pu résister au soleil. Le climat de l'Afrique a dévoré les Vandales ; quelques années après leur invasion, il n'en restait plus trace.

De même en Espagne, les Goths et, en Italie, les Lombards, n'ont laissé que des résidus progressivement absorbés par les races autochtones.

De même que les espèces parasites et voraces, comme les rats et les lapins, c'est dans sa fécondité que la race allemande trouve son principal élément de défense et de conservation.

William Edwards avait déjà signalé en 1829, la prédominance croissante en Angleterre du type celtique sur le type saxon. Ses observations se sont trouvées justifiées par la guerre et on en trouve la confirmation dans les paroles suivantes de Lloyd George :

« J'ai du sang celtique dans les veines. Il y a plus de sang celtique dans les veines de l'Anglais de partout qu'on n'est disposé à l'admettre et si vous tiriez toutes les gouttes de sang celtique de ses veines, l'Anglais serait assez anémique.

» Le celte à l'amour irrésistible de la liberté. Il peut être foulé aux pieds, et il l'a été ! Il peut être opprimé, et Dieu sait s'il l'a été ! Mais vous ne pourrez jamais éteindre sa passion pour la liberté. Piétinez-le dans la boue, et les enfants de ses enfants se lèveront avec des mots d'ordre de liberté aux lèvres. Je viens à vous comme le descendant d'une race qui a combattu César. »

Lorsqu'après de longs siècles d'occupation, une race s'est adaptée à un habitat, et que selon la forte expression de Michelet s'est réalisé : « le mariage de l'homme à la terre » cette race devient en quelque sorte indestructible.

Lorsque J.-J. Rousseau écrivait : « C'est le peuple de la campagne qui fait la nation » il ne faisait qu'exprimer une vérité élémentaire. Le sol est tout le peuple.

Auteur d'une remarquable épopée sur les paysans polonais, le poète Ladislas Reymont pouvait affirmer justement que, s'il existe encore une Pologne, c'est à ses paysans qu'il faut l'attribuer.

Il en est de même pour tous les peuples. C'est aux paysans et aux femmes de l'Alsace et de la Lorraine que la France doit d'avoir conservé le cœur des provinces aujourd'hui retrouvées.

Par sa résistance physique, par son endurance, le paysan constitue l'élément actif de la résistance aux invasions. Dans la paix il demeure le continuateur des traditions, des mœurs, des habitudes et de tout ce qui constitue les éléments essentiels du caractère national. Par lui également se trouve conservé le type fondamental de la race.

L'existence des Celtes sur le sol de notre pays a constitué depuis de longs siècles une race dont les caractères communs sont si bien fixés que, dans n'importe quel lieu où se trouve un Français, il est immédiatement reconnaissable par le seul aspect de sa physionomie et de ses gestes, et il ne saurait être confondu avec aucun autre représentant d'un autre peuple.

Cela tient à ce que, dans la proportion des cinq sixièmes, les Français sont issus de père et de mère originaires des mêmes régions et dont les ancêtres résidèrent dans le même pays depuis plusieurs siècles.

Les apports de races étrangères sont donc absolument négligeables en ce qui concerne les populations des campagnes.

Le gouvernement allemand avait compris l'impossibilité de substituer, par l'immigration, une nouvelle population à celle qui est depuis longtemps appropriée à son habitat. Il avait donc résolu, si l'invasion de 1914 lui avait permis de réaliser ses intentions, de procéder à la destruction ou à l'éviction complète de la race française dans les provinces qu'il aurait soumises à sa domination.

Le professeur M. K. L. Wolff, en septembre 1913, dans l'*All deutsch Blatter*, se faisait l'interprète de ces intentions, lorsqu'il écrivait : « Les vainqueurs agissent *d'après les règles de la biologie* et de la logique, quand ils s'appliquent à faire disparaître la langue et à anéantir la nationalité étrangère. »

VI. — Immutabilité des instincts.

Une opinion, communément répandue, attribue à l'action du milieu une influence prépondérante sur les instincts des individus et par conséquent des races. Il ne s'agit là que d'un préjugé entretenu par des considérations de sentiment.

En réalité, l'observation attentive des animaux nous apprend que les diverses races, quel que soit le climat sous lequel elles vivent, quels que soient les efforts tentés pour réaliser leur domestication, restent tributaires de leurs dispositions innées et de leurs instincts.

Le pelage du tigre, de couleur rouge brique au Bengale, tire sur le jaune en Indo-Chine et blanchit en Sibérie. Sous toutes les latitudes, le tigre demeure un animal féroce, toujours assoiffé de sang.

Dans leurs migrations, les rats subissent diverses modifications de taille et de couleur; ils demeurent partout des hôtes incommodes et malfaisants.

Les modifications ne portent jamais que sur des caractères secondaires; le fonds mental et les instincts primordiaux persistent toujours.

En ce qui concerne les races humaines, les faits démontrent qu'elles ne se comportent pas d'une façon différente. Le climat, le régime alimentaire et l'éducation ne transforment pas plus leurs instincts qu'ils ne modifient les dispositions de leur caractère.

La démonstration de l'immutabilité des instincts dans les races se trouve confirmée chaque jour par des faits irrécusables. En voici quelques exemples frappants.

On se représente, à juste titre, les Scandinaves comme des gens taciturnes et sobres de mouvements. Leur mimique est pleine de réserve, et ils n'ont jamais passé pour des êtres expansifs et communicatifs. « Mais allez à Bergen, une des plus grandes villes de la Norvège, vous y verrez, au contraire, des gens gais, bruyants, à gesticulation excentrique et exubérante. Qu'est-ce à dire? Il fait pourtant froid à Bergen! Pourquoi donc la mimique y est-elle tout autre qu'à Drontheim et à Christiania? C'est qu'à Bergen, on a importé il y a bien des siècles, un grand nombre d'esclaves irlandais. Avec le sang celtique se sont introduites la télégraphie des gestes et la vivacité de la mimique. Vous avez comparé entre eux des gens habitant la Norvège, *mais issus de races différentes.* »

Telle est la belle leçon d'observation qui nous est donnée par Mantegazza dans son livre sur *la Physionomie et les Sentiments.*

Une autre démonstration de la persistance des instincts résulte d'expériences sociales dont la suivante n'est pas une des moins frappantes : Sous le règne de Charles-Quint, une colonie de soldats allemands fut transportée au Paraguay. Actuellement encore les descendants de ces Germains, malgré la différence du climat, de la nourriture et des travaux habituels, ont conservé, non seulement toutes les particularités organiques, mais toutes les dispositions mentales qui caractérisent la race allemande. La seule constatation de leur lourdeur, de leur voracité et de leur brutalité, suffit à les distinguer immédiatement de toutes les races au contact desquelles ils vivent. Leur dégénérescence physique et mentale est d'ailleurs frappante, on peut les considérer comme étant retournés à l'état des Germains primitifs.

Mais sans aller si loin, la guerre dont nous venons d'être les témoins, est venue fort à propos nous démontrer que les réactions des différentes races, dans les circonstances actuelles sont conformes à ce qu'elles avaient été dans les temps passés.

En particulier, par les atrocités et les félonies dont ses représentants

ont été les auteurs, la race germanique nous a apporté la démonstration péremptoire de l'immutabilité des instincts.

Les Allemands d'aujourd'hui sont exactement les mêmes que ceux au sujet desquels Tacite a écrit : « *Pigrum quin immo et iners videtur, sudore acquirire quod possit sanguine parare* », ils considèrent comme un acte de veulerie et de lâcheté d'acquérir par le travail ce qu'il leur est possible d'acquérir par le sang.

Jules César définissait d'une phrase la moralité constitutionnelle des Germains, lorsqu'il disait : *Latrocinia nullam habent infamiam quae extra fines cujuscumque civitatis fiunt.* « Les vols ne comportent aucun déshonneur lorsqu'ils sont commis aux dépens des étrangers, hors des limites de la tribu. »

Frédéric II n'exprimait-t-il pas fidèlement l'esprit germanique lorsqu'il disait : « La guerre a toutes les vertus, pourvu qu'elle se fasse sur le terrain d'autrui, hors de nos confins et limites. »

Ne venons-nous pas également d'être victimes de l'application du même principe ?

L'instinct du pillage qui les faisait, dans l'antiquité, considérer comme une nation de proie, ne partant en guerre que pour s'emparer du bien d'autrui, *ad prædam*, n'a subi aucune atténuation. Les membres de l'aristocratie du plus haut rang, les représentants de la bourgeoisie et les hommes du peuple, participent encore aujourd'hui au même degré, de cet instinct qui les porte à piller et à détruire pour le plaisir de détruire. Le mot schadenfreude qui signifie : faire le mal sans autre motif que la satisfaction de nuire, n'a son équivalent dans aucune autre langue. Il correspond évidemment à un caractère de race, absolument spécifique.

Un trop grand nombre de nos compatriotes ont éprouvé un étonnement vraiment incompréhensible en constatant la barbarie avec laquelle les Allemands se comportaient à l'égard des populations vaincues.

C'est qu'ils avaient oublié que la noble préoccupation d'épargner et de protéger les gens désarmés, le « *parcere subjectis* », était une manifestation de la tendance latine, absolument inaccessible à la mentalité allemande. Leur étonnement en constatant l'esprit d'organisation avec lequel les Allemands procèdent à la déportation des populations envahies, à la destruction des monuments, des immeubles particuliers et des arbres fruitiers, prouve simplement que leurs connaissances historiques avaient été trop négligées. Les lignes suivantes extraites de l'histoire d'Henri Martin, auraient pu suffire pour les éclairer. « En 406, les Germains emmenèrent en captivité tant de Gaulois, que les cités belges, suivant l'expression d'un contemporain, furent transférées en Germanie. On ne voyait plus dans les campagnes ni troupeaux, ni arbres. Les barbares ne laissaient après eux qu'un sol nu et des débris fumants ».

L'historien Victor, évêque de Vité, qui décrivit dans son livre *De persecutione africa*, en 1664, les atrocités des Vandales, rapporte que ces hordes venues de Germanie « arrachèrent les vignes, les arbres à fruits, et parti-

culièrement les oliviers afin que l'habitant retiré dans les montagnes ne pût trouver de nourriture ».

Le témoignage de saint Eusèbe reproduit par de Tillemont n'est pas moins probant. Il nous apprend que l'habitude de couper les arbres fruitiers était commune aux Goths et aux Vandales. Il dit, en effet : « Si l'on nous a détruit nos vignes et nos oliviers, si nos maisons à la campagne ont été ruinées par le feu et par l'eau, tout cela n'est que la moindre partie de nos maux; mais, hélas! depuis dix ans les Goths et les Vandales font de nous une horrible boucherie. » Au cours des guerres de religion, les reîtres allemands, qu'ils fussent au service des catholiques où à celui des protestants, mettaient le même acharnement à la destruction des vignes et des arbres fruitiers. (*Fig. 9.*)

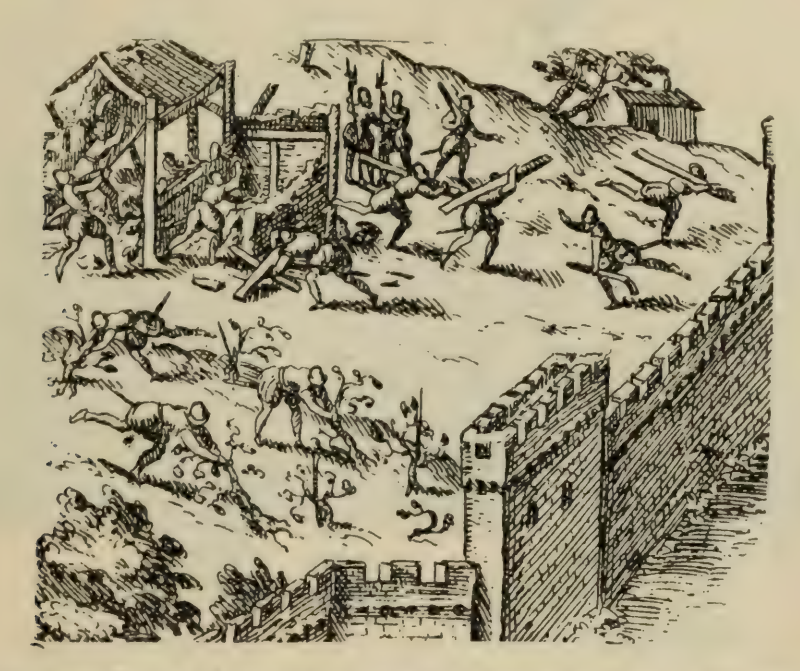


Fig. 9. — Reîtres allemands coupant des arbres fruitiers et des vignes au XVIe siècle.

Couper les arbres avant d'abandonner un pays, n'est donc pas comme on l'a pensé, un événement particulier se rattachant aux conditions de la guerre actuelle.

Il représente au contraire la satisfaction d'un instinct de race, puisant sa source, chez les Allemands, dans la transmission héréditaire d'un besoin de destruction. (*Fig. 10* et *Fig. 11.*)

Cet instinct dévastateur était exposé avec force par Isidore de Séville, au VIIe siècle, lorsqu'il disait d'eux : *Ternis animi et semper indumiti, rapina venetreque viventis*, « Doués d'une haine féroce, réfractaires à la civilisation, vivant de vol et de brigandage.

La seule différence entre ces Allemands d'autrefois et ceux d'aujourd'hui, c'est qu'ils ne prenaient pas la peine, pour l'explication de leur malfaisance d'invoquer l'excuse de nécessités militaires.

4

La pensée directrice des envahisseurs se retrouve nettement formulée dans une lettre adressée à l'Empereur François-Joseph par Guillaume II où il disait en propres termes : « Mon âme se déchire, mais il faut tout mettre à feu et à sang, égorger *hommes, femmes, enfants et vieillards, ne laisser debout ni un arbre ni une maison.* »

Elle est d'ailleurs conforme à la formule de Frédéric II : « Briser tout ce qui ne peut être emporté. »



Fig. 10. — Soldats allemands détruisant les arbres fruitiers en 1918.

La profanation des églises, des tombeaux dont les Allemands nous ont, au cours de cette guerre donné tant d'exemples ignominieux n'est également qu'un retour à leurs instincts primitifs : Au Concile de Braga, en Lusitanie, l'évêque Pancratius fit la déposition suivante, qu'on croirait extraite des rapports de nos commissions d'enquête : « Vous voyez comme l'Espagne est ravagée. Ils ruinent les églises, tuent les serviteurs de Dieu, profanent la mémoire des saints, leurs ossements, leurs sépultures, leurs cimetières. »

Les publications du service photographique de l'armée nous ont fourni un grand nombre de documents relatifs à ces profanations de sépultures, parmi lesquelles il faut mentionner l'acharnement apporté au saccagement du tombeau de famille du Président Poincaré, à Sampigny. (*Fig. 12.*)

L'habitude des hobereaux allemands, de souiller systématiquement de

leurs déjections les maisons et les édifices qu'ils ont occupés, en y apportant les raffinements d'une dépravation odieuse. Lombroso, dans son livre sur l'*Homme criminel*, nous apprend que les cambrioleurs allemands depuis les temps les plus reculés ne manquaient jamais de souiller de leurs excréments le lieu de leurs crimes, attachant à cette pratique l'idée qu'elle les mettrait à l'abri des atteintes de la police. Il s'agit donc là d'un instinct héréditaire associé à une antique superstition (1).

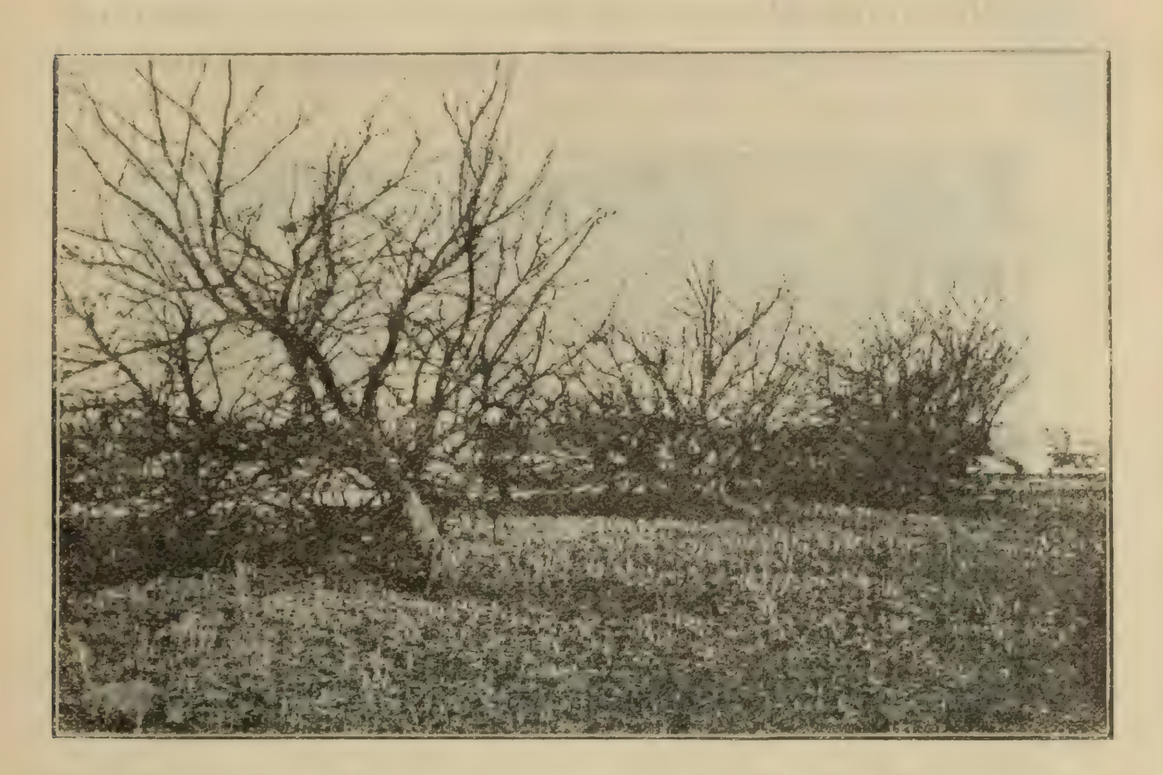


FIG. 11. — Vergers détruits par les Allemands en 1918.

Mais il y a mieux, l'utilisation de gaz nauséabonds ou asphyxiants destinés à empoisonner le sang de l'adversaire a son précédent dans les faits suivants racontés par l'évêque Victor : « Inventeurs d'un nouveau moyen de prendre les villes assiégées, ils égorgeaient les prisonniers autour des remparts. L'infection de ces voiries sous un soleil brûlant se répandait dans l'air et les barbares *laissaient au vent le soin de porter la mort* sur le terrain qu'ils n'avaient pu franchir. »

On a constaté, en particulier, que lorsqu'ils en ont la possibilité, les Allemands ne manquent jamais d'enlever leurs morts pour les transporter à une distance extrêmement éloignée du champ de bataille. Des trains spéciaux, dans lesquels les cadavres sont entassés, ont été construits à cet effet. Les populations belges ont souvent reconnu le passage de ces trains, ne circulant que la nuit, à l'odeur épouvantable qui s'en dégage. Or, cette habitude propre aux Germains est déjà mentionnée par Tacite : « Même

(1) Dr BÉRILLON : *La Polychésie de la race allemande*. Brochure in 8°. Paris, 1915.

dans les combats où ils ont du désavantage, écrit-il, ils emportent au loin leurs morts. »

La même préoccupation s'était manifestée en 1870. Dick de Lonlay, dans son livre *Français et Allemands* écrit : « Partout on remarque le soin tout particulier qu'ils mettaient à dissimuler leurs pertes. »

Le fait est archiprouvé, et par l'ensemble des attestations écrites que nous avons relevées, et par le témoignage verbal du vénérable abbé Theure, curé de Loigny, qui dit avoir vu lui-même, en deux endroits différents du territoire de sa paroisse, les Prussiens procéder à l'incinération de leurs morts.

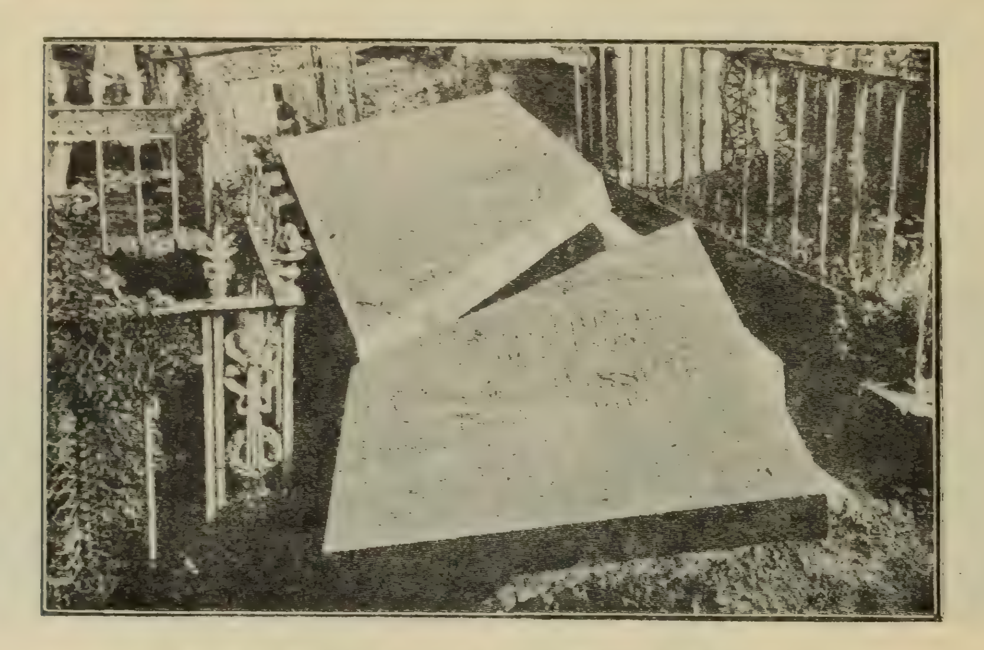


Fig. 12. — Tombe violée et saccagée par les Allemands.

Dans le *Lokal Anzeiger*, un rédacteur, Karl Rosner, a confirmé cette habitude de détruire les cadavres dans les lignes suivantes : « Nous traversons Evergnicourt. Une odeur fade, comme si l'on brûlait de la chair, vicie l'atmosphère. Nous passons auprès de la *Kadaververwertungsanstalt* (c'est-à-dire l'établissement pour l'utilisation des cadavres) de ce groupe d'armées. **Les corps gras que nous en retirons sont convertis en lubrifiants et tout le reste est broyé au moulin en une poudre que l'on mélange à la nourriture des porcs et aux engrais.** »

D'après le professeur Yves Delage, « l'instinct se compose de réflexes, de préférences et d'antipathies qui ont leur raison d'être dans la constitution des organismes. »

S'il en est ainsi, comme la constitution organique des individus de race allemande n'a eu aucune raison de se modifier, le climat et les mœurs de l'Allemagne n'ayant pas changé, le *furor teutonicus*, expression de la bestialité, de l'impudeur, de la brutalité querelleuse et agressive, n'est que l'éclosion en quelque sorte inéluctable des instincts ancestraux propres à une race.

Biologiquement, le retour périodique des invasions correspond à l'impulsion d'un rut immense s'emparant à des époques déterminées de la totalité d'une race féroce.

On n'a pas été moins frappé de la brutalité avec laquelle, pour la moindre infraction à leurs désirs, ils se livrent aux sévices les plus graves à l'égard de personnes sans défense. Tacite n'avait pas manqué d'enregistrer ce genre de lâcheté qui consiste à faire usage de ses armes contre des ennemis désarmés : « S'il leur arrive, dit-il, de tuer quelqu'un soumis à leur autorité, ce n'est pas par châtiment et pour l'exemple, mais par emportement et par colère, comme ils le feraient à l'égard d'un soldat ennemi, à cela près que, dans ce cas-là, ils le font sans être exposés à aucun danger. »

Tel fut le cas de ce lieutenant qui déchargea son revolver sur miss Cawell, parce que, étant épuisée de fatigue, elle se trouvait dans l'impossibilité de se conformer à ses injonctions.

Les populations des pays libérés nous ont rapporté trop d'exemples de cette colère germanique, le *furor teutonicus*, pour qu'il soit nécessaire d'y insister.

En ce qui concerne leurs impulsions à l'intempérance, les exemples nous démontrent qu'à ce point de vue, l'impulsion instinctive des Allemands n'avait pas subi la moindre atténuation. C'est encore Tacite qui nous dit : « que si vous facilitez leur penchant à l'ivrognerie en mettant à leur portée toute la boisson qu'ils convoitent, vous aurez plus de facilités à les vaincre par leurs vices que par les armes. » C'est ainsi qu'il nous raconte qu'après d'abondantes libations, leurs soldats étaient tombés dans un sommeil si profond qu'ils furent surpris et mis à mort par les Agrippiniens.

Le même fait s'est reproduit au cours de notre victoire sur la Marne. Dans de nombreuses localités, des officiers et des soldats allemands furent capturés dans l'ivresse la plus complète.

L'immutabilité des réactions par lesquelles se manifeste l'instinct d'agression dans la race allemande pourrait être démontrée par de nombreuses comparaisons du même ordre. Je me bornerai à signaler un dernier exemple montrant que, dans leur manière de combattre ils obéissent toujours à la domination des mêmes idées innées.

Nous avons appris que, dans les contre-attaques, le combat était mené par des compagnies spéciales, choisies dans les régiments et spécialement exercées à ce genre de combat. Nous connaissons également leur tactique qui consiste à abandonner une position qu'ils s'efforcent de reprendre par une série de retours offensifs. Tacite nous révèle qu'aucune modification n'a été apportée par eux dans les réactions instinctives par lesquelles ils s'efforcent de triompher de la patience et de la résistance de l'adversaire : « A tout prendre, dit-il, leur force est dans l'infanterie. Ils ont des fantassins dressés à ce genre de combat, qu'ils choisissent dans toute leur armée et qu'ils font marcher en tête de leurs troupes. Chaque bataillon en

fournit un cent et on les appelle parmi eux les « cent ». Le « coin » est leur ordre de bataille. Ils considèrent que de lâcher pied, avec l'intention de revenir à la charge, est le fait de la prudence plutôt que de la lâcheté. »

L'organisation des « sturmtruppen », soldats spécialement entraînés à l'attaque, correspond chez les Allemands d'aujourd'hui, exactement à celle des « cent » chez les Germains d'autrefois.

Beaucoup de témoins qui ont rencontré des prisonniers faits à ces « sturmtruppen » ont constaté qu'ils réalisaient le type dû soudard épouvantable à voir, et se trouvaient encore de plusieurs degrés inférieurs à ce que Pascal appelait des « trognes armées ». Ils représentaient exactement le type du reître d'autrefois, tel qu'il nous a été transmis par les figures de Hans Burgmair et des autres graveurs du XVIe siècle.

Est-il possible de ne pas voir dans les Vandales d'aujourd'hui une communauté d'instinct avec les Vandales d'autrefois?

Il ne nous est pas permis de ne pas insister sur une forme particulière de véritables crimes lâchement perpétrés; c'est-à-dire d'assassinats et de mutilations de gens sans défense, de prisonniers, d'êtres que leur âge ou leur faiblesse auraient dû protéger contre les violences; et surtout de jeunes filles et d'enfants déportés.

Saint Eusèbe rappelant les horreurs accomplies par les Goths et les Vandales s'écriait : « Ne puis-je du moins demander ce qu'ont fait tant de jeunes enfants enveloppés dans le même carnage, eux dont l'âge était incapable de pécher ? »

Dans Victor de Vite, on lit également que les barbares dans le but évident de détruire la race, se livraient aux attentats les plus féroces contre les enfants.

Une gravure de l'époque, qui reproduit avec fidélité les scènes de massacres auxquelles donna lieu en 1789, la reprise de la ville de Gand par les impériaux allemands, nous fait assister à la fureur des soldats coupant les poignets des enfants *(Fig. 15)*.

De nombreux documents illustrés des XVe et XVIe siècles se rapportent à cette horrible mutilation, dont des exemples absolument démontrés ont été signalés dans les premiers mois de l'invasion en 1914.

Des témoignages recueillis dans le *Troisième livre gris belge*, le tableau qui apparaît, c'est moins encore le pillage et la dévastation d'une ville que « l'hécatombe d'habitants de tout âge, dont les corps tapissent le sol ».

Ce qui frappe surtout « c'est la sauvagerie déployée vis-à-vis d'êtres faibles et sans défense qui furent parmi les premières victimes ».

Ce troisième livre gris belge a reproduit la liste des cadavres identifiés à Dinant. Parmi les victimes de la fureur allemande on note 71 femmes, 34 personnes âgées de plus de soixante-dix ans et *66 enfants ou adolescents*.

La lecture des publications officielles faites par notre ministère des Affaires étrangères ne donne pas une moindre impression d'horreur. D'ailleurs, l'État-major n'a pas hésité à baser l'excuse de ces faits sur ce qu'il appelle lui-même « la théorie de l'intimidation ».

« La mise à feu obligée (*erwungene*), le sang répandu dans les premiers jours de la guerre, a déclaré un officier attaché au général von Bissing, le capitaine Walter Bloem, ont préservé les grandes villes belges de la tentation de s'en prendre aux faibles garnisons que nous pouvions y placer » (*Kœlniche Zeitung*, 10 février 1915).

Parmi les actes allemands qui ont soulevé la réprobation universelle se trouve celui d'avoir arraché des jeunes filles de la meilleure éducation à leurs familles pour les soumettre aux pires promiscuités. En agissant ainsi, ils ne faisaient que reproduire une de leurs impulsions ataviques les plus habituelles. Tacite nous apprend que les Germains de son temps « pour s'assurer la fidélité d'un canton, exigent toujours dans le nombre des otages quelques jeunes filles de haute distinction. »

Les mêmes procédés d'intimidation se retrouvent dans toutes les invasions germaniques.

Victor de Vite rapporte que « par un raffinement de barbarie, le roi des Vandales, Genseric, séparait les femmes de leurs maris, les mères de leurs enfants.

Il démontre dans tous les cas, d'une façon irréfutable, la persistance et l'immutabilité des instincts dans les races.

Il est d'autres actes des Allemands qui se rattachent également à un instinct racial. Telles sont la préoccupation d'exiger des opprimés des marques extérieures de respect, et l'impulsion à souiller de leurs matières fécales les édifices publics et les lieux d'habitation.

La première procède du même esprit par lequel le bailli Gessler imposait à Guillaume Tell de se découvrir devant son chapeau ; quant à la seconde on ne peut que la rattacher au besoin de souillure et de profanation qui complique chez les malfaiteurs innés l'impulsion à la destruction.

Cette transmission à travers les âges d'instincts particuliers spécifiques, si nettement définis, n'apporte-t-elle pas la démonstration que, si la civilisation peut apporter de superficielles modifications limitées aux caractères secondaires, elle n'exerce aucune influence sur les caractères primordiaux.

L'immutabilité des instincts de la race allemande est un fait dont la guerre vient de démontrer la réalité.

Elle se trouve d'ailleurs consacrée dans l'affirmation de l'historien allemand Lampretch : « Nous sommes des barbares et nous voulons le rester. »

Cette immutabilité des instincts se retrouve dans toutes les races humaines. Elle est évidemment une des causes primordiales de la persistance indéfinie des caractères nationaux à travers les âges.

VII. — Instinct de combativité.

L'instinct de combativité se rattache au groupe des instincts que j'ai désignés, dans une classification, sous le nom d'*instincts d'accroissement personnel*. Ils peuvent être, d'après leur apparition, rangés dans l'ordre suivant :

a) Instinct de vanité ou d'approbation ;

b) Instinct de propriété ;

c) Instinct de combativité ou de domination.

L'instinct de combativité a de particulier qu'il est, dans toutes les espèces supérieures, un des apanages les plus caractéristiques du sexe masculin. Il est donc en rapport direct avec l'intégrité et l'activité de la fonction sexuelle.

Pour Darwin, la « loi du combat » par laquelle le mâle est tenu de lutter pour s'assurer la possession des femelles, se retrouve dans toute la grande classe des mammifères. Il considère, avec un grand nombre de naturalistes, que la supériorité reconnue du mâle par sa taille, sa force, son courage, ses armes offensives spéciales, ses moyens particuliers de défense, a été acquise, puis fixée par la sélection sexuelle.

Il n'est pas douteux que pendant d'innombrables générations, la principale fonction du mâle, après la lutte pour la possession des femelles, a dû être de combattre pour défendre ses femmes et ses enfants contre les ennemis de tout genre. A la force il a dû nécessairement associer le concours de toutes les facultés mentales supérieures, l'observation, la comparaison, l'invention. C'est ainsi qu'il est arrivé à éviter les pièges de l'ennemi, à inventer et à fabriquer des armes, à utiliser les accidents du terrain et les constructions favorables à la résistance.

Parallèlement à l'évolution qui s'opérait chez l'homme, les autres mammifères du sexe mâle, soumis aux mêmes obligations, ont vu se développer les attributs de la force, du courage et de l'endurance.

L'influence excitante des glandes séminales est si puissante qu'elle donne lieu, aux époques du rut, à des combats furieux entre les mâles. Ces luttes s'observent particulièrement chez les cerfs et les autres animaux pourvus de défenses ou de cornes. Les conducteurs d'éléphants, de dromadaires, de chameaux, ont fréquemment à se plaindre, dans les mêmes périodes, des accès de fureur de ces animaux.

Ces dispositions n'ont cessé d'être utilisées en vue de certains spectacles ou de jeux du cirque. Dans les combats d'ours, de mâtins, de coqs, si fréquents autrefois en Angleterre et en France, les champions étaient choisis parmi des mâles sélectionnés et entraînés pour la lutte. Il en est de même, en Espagne pour les courses de taureaux.

Les explorateurs et les chasseurs connaissent le danger qui résulte de la rencontre des mâles, lorsqu'ils sont excités par des blessures qui ne paralysent pas leurs moyens de défense.

La vue et l'odeur du sang agissent comme des excitants spéciaux de l'instinct de combativité. Certains aliments sont doués de la propriété de provoquer une exaltation passagère de ce même instinct.

Les Allemands ont eu les premiers l'idée de recourir à un excitant artificiel pour augmenter la puissance agressive de leurs soldats dans la bataille. Au moment des grands assauts, les généraux ordonnaient la distribution de rasades d'un dopping inspiré de la liqueur d'Hoffmann. Cet excitant composé d'un mélange de rhum, d'éther et d'arrak, était désigné sous le nom de « mélange du kronprinz ».

Des stimulants plus honorables et plus légitimes de l'instinct de combativité résident dans les interventions d'ordre suggestif, telles que les exhortations des chefs, les proclamations, les évocations à l'honneur et les chants de guerre.

Après les élégies, les poésies guerrières de Tyrtée et les odes de Pindare, le *Chant du Départ*, de Marie-Joseph Chénier, et la *Marseillaise*, de Rôuget de l'Isle, ont réalisé, à ce point de vue, ce qu'il y avait de plus éloquent et de plus entraînant.

Dans les concours sportifs et dans les luttes d'adresse et de force, la présence et l'approbation des femmes constituent également un stimulant des plus puissants.

C'est que, venant s'ajouter aux lauriers et aux bénéfices matériels que comporte la victoire, la conquête du sexe faible ne constitue pas la récompense la moins recherchée des vainqueurs. A ce point de vue, dans l'espèce humaine, les résultats ne sont pas différents de ce qui se passe chez les oiseaux et chez les autres mammifères. Des femmes normales et de bonne race ne sauraient éprouver d'attrait affectif que pour des hommes robustes, nobles et vaillants.

Malgré divers exemples historiques, la manifestation, chez la femme, de l'instinct de combativité, ne doit être considérée que comme un fait exceptionnel. Cet instinct est essentiellement placé sous la dépendance de la fonction sexuelle de l'homme, et lié aux attributs physiques et psychologiques de sa virilité (*fig. 14*).

Le terme de « poilu » si spontanément attribué aux plus héroïques de nos défenseurs n'a fait que consacrer la persistance indéniable, dans notre race, d'un des caractères les mieux fixés de la vaillance combative.

Il n'en pouvait être différemment. Les faits d'ordre expérimental ont d'ailleurs toujours confirmé, de la façon la plus explicite, les observations des naturalistes.

Chez les individus soumis, avant l'âge de la puberté, à l'émasculation totale, le plus souvent dans un but d'utilisation sociale, chez les *Chanteurs castrats*, de la Renaissance, et chez les *Eunuques*, de l'Orient et de la Chine, on a toujours constaté, avec la régression des attributs physiques et mentaux de la virilité, l'abolition complète de l'instinct de combativité. On a également signalé la disparition des qualités de noblesse, de dignité, de résistance et de courage qui s'y rattachent.

La castration des animaux mâles, courante dans la pratique vétérinaire, confirme la dépendance réciproque de l'instinct de combativité de celui de reproduction.

Il n'y a pas d'expérience psychologique dont la rigueur soit plus scientifique que celle qui consiste à réaliser l'extirpation des glandes séminales



Fig. 13. — Le Poilu français de 1918.
Dessin de Simon, extrait de l'*Illustration*.

chez les mammifères. Il n'en est pas dont les résultats soient plus constants ni plus probants.

Dès qu'ils ont subi l'opération de l'émasculation, les animaux tendent à se rapprocher, par leurs formes, leurs attributs et leurs dispositions mentales, des femelles de leur espèce. Leurs tissus se libèrent de l'imprégnation séminale et, par suite, de l'odeur si pénétrante qui les rendait impropres à la consommation : mais en même temps, ils sont dépossédés des qualités de courage et de combativité.

Par l'atrophie chirurgicale de ses organes générateurs, l'étalon le plus indomptable est transformé en un hongre docile et dépourvu de réactions agressives. Le taureau châtré devient le bœuf placide, fonctionnaire honnêtement asservi à ses obligations coutumières.

Redoutable par sa vaillance autant que par la soudaineté de ses attaques, le bélier, dépossédé de ses organes sexuels, revêt la physionomie si déconcertante et si stupidement apeurée du « pacifiste bêlant ».

Emasculés, le chien et le chat, après la disparition de leurs instincts de courage ou de chasse, ne représentent plus que de nonchalants parasites.

La crête du coq chaponné se décolore et se flétrit : ses éperons s'atrophient, sa voix de clairon s'éteint. Privé des attributs dont il tirait tant de présomption et de gloire, il s'abandonne à l'engraissement, n'attachant plus aucun prix à la considération des poules.



Fig. 14. — Le caporal Fontauvier, Chevalier de la Légion d'honneur (de pure race celtique).

La valeur de l'instinct de combativité liée, chez le mâle à l'intégrité des fonctions génératrices, dépend également de la pureté de la race.

L'importance des qualités organiques pour la réalisation et la prolongation de certains efforts imposés par les conditions de la guerre ne pouvait manquer de frapper les officiers. Un certain nombre d'entre eux m'ont communiqué avec empressement les observations qu'ils avaient été à même de faire à ce sujet.

Un commandant de chasseurs à pied me disait à un des moments les plus décisifs de la guerre : « A l'heure actuelle, il n'y a plus dans mon bataillon que des Celtes pur sang. Des hommes de sang mélangé n'auraient pas été capables de résister aux épreuves auxquelles nous avons été soumis. Ils se sont éliminés d'eux-mêmes depuis longtemps. » (*fig. 14.*)

Un autre commandant m'exprimait la même idée sous une autre forme : « Celui, disait-il, qui n'a pas vu un bataillon de Bretons, tous de pur sang celtique, tenant ferme sous un interminable ouragan de fer et de feu, ne peut avoir une notion complète de ce qui constitue une véritable race d'hommes ».

Il résulte de cette observation que les hommes qui *tiennent* sous le feu, résistant aux souffrances physiques et morales les plus intolérables, capables de supporter les plus affreuses privations, ceux, en un mot, qui se comportent en hommes de devoir et en héros, sont tous des gens de race définie et de sang pur. La résistance, le courage, et surtout la continuité dans l'effort ne sauraient émaner que d'une longue persistance dans la fixation des tendances héréditaires se rattachant à des qualités supérieures.

Comme le sort d'une nation dépend, avant tout, de la mise en jeu d'aptitudes ancestrales spécialement adaptées à sa défense, la principale préoccupation des biologistes ne devrait-elle pas être de veiller sur la pureté de la race, en la protégeant contre toute immixtion de sang « impur » et ennemi ?

VIII. — La dégénérescence physique des métis.

L'étymologie du mot race, qui le fait dériver de la racine sanscrite *rag*, *arg* (se mouvoir en ligne droite) implique l'idée d'une continuité ininterrompue dans la transmission des caractères acquis. Cette transmission ne saurait être réalisée dans son intégrité et dans sa normalité que par le rapprochement de deux êtres appartenant à la même race.

Il en résulte que le croisement d'individus appartenant à deux races différentes aura nécessairement pour effet d'interrompre, au moins momentanément, la continuité de la race en ligne directe. Le métissage devrait donc être considéré comme un accident, comme un déraillement. Il sera même légitime de l'envisager comme une véritable violation des lois de la nature.

On désigne sous le nom *d'hybridation* ou de *métissage* la fécondation résultant du croisement de deux espèces ou de deux races différentes.

L'hybridation, du mot grec *hybris*, qui signifie viol, indique que le croisement des espèces ou des races différentes a été considéré, depuis les temps les plus reculés comme une véritable violation des lois naturelles. Le terme de *métissage*, d'usage plus courant implique l'idée de la création d'un produit mixte.

Chez les Romains, les individus issus de races différentes constituaient le *mixtum genus*, la race mélangée.

Les individus issus de ces croisements anormaux reçoivent, selon les pays l'appellation d'hybrides, de métis, de sang-mêlés, de mulâtres. Dans le langage courant des populations des colonies espagnoles, portugaises, françaises on ne trouve pas moins d'une centaine de termes pour qualifier les divers degrés de métissage.

D'une façon générale, frappé surtout par l'opposition des caractères très visibles et très apparents, tels que la coloration de la peau, le public ignorant considère particulièrement comme des *métis*, les individus issus de croisements entre les races blanche, noire, jaune et rouge.

Cette opinion était explicable lorsqu'on pensait qu'il n'y avait sur la terre que les quatre groupes d'hommes caractérisés par la couleur de leur peau.

Mais aujourd'hui, il est admis par les anthropologistes, et en particulier par de Quatrefages, que le nombre des races humaines formant des variétés nettement distinctes s'élève à plus de cent cinquante. On doit

donc considérer que le terme de métis est applicable à tout individu provenant du croisement des races auxquelles on reconnaît une personnalité distincte.

La couleur de la peau, malgré sa visibilité, ne constitue pas un élément plus important que les autres caractères. Entre individus ayant la même coloration cutanée, il existe de tels écarts, aussi bien au point de vue physique qu'au point de vue psychologique, qu'il est impossible de les considérer comme appartenant à la même race.

A l'état de liberté, le croisement entre races animales différentes ne se réalise jamais. Ce croisement ne s'effectue que lorsque les animaux sont emprisonnés ou réduits à l'état de domesticité.



Fig. 15. — Atrocités contre les Gantois, par les Impériaux allemands, en 1789. (Gravure du temps.)

C'est en vain que l'on cherchera une justification au métissage dans l'attraction passionnelle qui s'exerce, souvent, entre personnes de races différentes.

Ces attractions ne sont que le résultat d'une déformation intellectuelle et d'un affaiblissement de l'instinct. Elles tendraient à prouver que la civilisation ne libère pas les hommes autant qu'on le pense des asservissements de la servitude. J'y verrais même la démonstration que sous les apparences d'une liberté qu'ils n'ont pas, les êtres humains subissent les mêmes déformations instinctives que celles qu'ils provoquent chez leurs animaux domestiques.

Jusqu'à ce jour, les anthropologistes, dans la question du métissage, se sont surtout préoccupés de la fécondité résultant du croisement entre

individus de race différente. La constatation que les unions pouvaient être fécondes leur a suffi pour en admettre la légitimité. Leur observation ne s'est pas étendue à la qualité des produits.

Cependant lorsqu'il s'agit de l'espèce humaine la question de la qualité ne devrait-elle pas l'emporter sur celle de la quantité? A toutes les époques le principal souci des moralistes et des législateurs a été d'assurer la continuité des générations fortes. C'est seulement de nos jours que, sous l'influence d'un humanitarisme maladif on ne vise plus qu'à obtenir le nombre aux dépens de la valeur. Il ne s'agit pas uniquement d'augmenter le chiffre d'une population, mais aussi d'avoir des enfants sains, robustes et résistants.

La préoccupation de garantir les races de tout mélange s'est révélée chez les législateurs, dès la plus haute antiquité.

Au nombre des lois de Manou se trouvent les suivantes : « Quelque distinguée que soit la famille d'un homme, s'il doit sa naissance au mélange des races, il participe à un degré plus ou moins marqué au naturel pervers de ses pareils.

» Toute contrée où naissent ces hommes de race mêlée qui corrompent la pureté des races est bientôt détruite ainsi que ceux qui l'habitent. »

Chez les Spartiates, la reproduction des Ilotes était limitée par des lois sévères. Il était interdit de s'unir à eux par les liens du mariage.

Les États-Unis d'Amérique, par des mesures législatives prudentes, procèdent systématiquement à l'élimination des *indésirables*. Les mœurs du même pays élèvent également de nombreuses barrières contre les métissages, dont les conséquences sociales sont, avec juste raison, considérées comme absolument déplorables.

Parmi les auteurs dont les observations ont abouti à la conclusion que dans beaucoup de cas les métis sont faibles et mal constitués, il faut signaler Waitz. Il a constaté que les enfants nés des Arabes et des femmes du Darfour sont débiles et peu vivaces; qu'au Sénégal, chez les métis de Foulahs et nègres, il y a beaucoup de bègues, d'aveugles nés, de bossus et d'idiots. Il déclare également que les enfants nés d'une Européenne et d'un nègre sont rarement robustes. Nott, dans un mémoire paru en 1842 conclut que les mulâtres vivent moins longtemps que toute autre classe d'hommes.

Long et Lewis admettent que les mariages entre mulâtres sont stériles ou dans tous les cas ont peu de vitalité.

Van Amring, Hamilton Smith assurent que sans l'union avec les deux races mères, les mulâtres s'éteindraient bientôt. Pour Boudin, les métis sont très souvent inférieurs aux deux races mères, soit en vitalité, soit en intelligence. Les *Topas*, les métis de Pondichéry ont une mortalité beaucoup plus considérable que le reste de la population. Les *Lipplapen*, métis de Java, sont si peu intelligents qu'ils ne peuvent être utilisés dans aucune fonction administrative.

Dixon, qui a étudié les métis de toutes les parties de l'Amérique, nous

donne les renseignements suivants : « Un père indien et une mère nègre produisent un *chino*; un père noir et une mère indienne produisent un *zambo*.

« La couleur du *chino* est d'un rouge sale; celle du *zambo* est d'un brun sale. Le *chino* est un individu décharné et mal formé; et son demi-frère, le *zambo* est encore plus laid. Il serait difficile de trouver sur terre une population aussi baroque de forme et de couleur que les *nains zambos* qui se couchent et se vautrent dans les ornières ».

En Australie et en Tasmanie, le croisement des Anglais et des femmes indigènes n'a donné que de rares produits.

Dans l'ensemble, on doit considérer les métis comme doués, organiquement et physiologiquement, d'une fécondité, d'une robusticité et d'une longévité inférieures.

« Dans l'article « Dégénérescence » du *Dictionnaire des sciences médicales*, des auteurs autorisés se sont ralliés à ces conclusions : Charles Robin pense que « les croisements représentent un élément de dégénérescence en rapport avec la distance anthropologique des races ».

Dans quatre mémoires sur les croisements ethniques, J. Perrier a démontré que le métissage aboutit toujours à la dégénération.

Dans l'Inde, les mélanges d'Anglais et d'Indous, désignés sous le nom de *Half Caste, Middle Caste, Country Born*, d'après Warren, ne dépassent pas le nombre de 40.000 (1). Il affirme qu'associant les défauts des deux races, il en résulte une fin prématurée et sans reproduction.

Enfin, l'anthropologiste Dally résume la question en disant : « Les croisements ethniques que l'on représente comme un moyen d'éviter cette dégénérescence nous en offrent le plus sûr moyen. Comment a-t-il pu venir à l'esprit, en dehors de l'inspiration dogmatique, que l'humanité pouvait gagner quelque chose à fondre des races supérieures avec les inférieures, de façon à peupler la terre de métis ? »

Ce qui caractérise le dégénéré, c'est qu'il ne ressemble pas à ses parents. L'hérédité, dont la fonction essentielle est de transmettre la ressemblance, est troublée.

Depuis déjà plusieurs années, j'ai acquis la certitude, par mes observations cliniques que, dans notre milieu européen, le croisement de races antagonistes, bien qu'elles aient la même coloration de peau, telles que la race allemande et la race française, donne des produits d'une infériorité certaine.

Les métis, issus du mélange de ces deux races, que j'ai eu l'occasion d'observer, présentaient tous des signes accentués de dégénérescence physique. Ils étaient de stature anormale, traversaient avec les plus grandes difficultés la période de croissance. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils étaient atteints de ces arrêts d'évolution par lesquels se caractérisent les enfants anormaux.

(1) Sur 260 millions d'habitants.

De toutes les conséquences organiques du métissage, une des plus fréquentes est la disproportion des formes. Lorsqu'on se trouve en présence de nains, de géants, ou de ces individus auxquels leur disproportionnalité fait attribuer les qualificatifs de « longue perche », de « pots à tabac », il y a lieu de présumer qu'on se trouve en présence de métis de races de même couleur.

L'antagonisme des deux races se traduisait par la dégénérescence de leurs métis. Il en est d'ailleurs de même pour tous les enfants issus de races différentes, alors qu'elles sont de même couleur, pour peu que des dissemblances existent dans leurs caractères ethniques.

FACTEURS PSYCHOLOGIQUES

I. — Disparité des caractères psychologiques des races humaines.

Depuis les époques les plus reculées, les différences que présentent les dispositions mentales propres à chacun des peuples de la terre ont attiré l'attention des observateurs.

Les principaux traits du caractère, chez les peuples de l'antiquité, étaient déjà si saillants qu'ils ont doté le langage d'expressions demeurées classiques.

Aujourd'hui encore le laconisme évoque la brièveté du langage des Lacédémoniens; l'atticisme, la délicatesse du goût des Athéniens; le sybaritisme, la mollesse des habitants de Sybaris; l'îlotisme, la dégradation des Ilotes; le vandalisme, la fureur destructive des Vandales.

Il en est de même d'un certain nombre de formules romaines mettant en relief les caractères physiques ou moraux propres à certaines races; telles sont: *la fides punica*, stigmatisant la mauvaise foi des Carthaginois; *le furor teutonicus*, qui met en garde contre la colère agressive des Germains; *le fœtor judaïcus* révélant l'odeur spéciale des Juifs.

A ce qui précède on peut ajouter la liste assez longue des locutions par lesquelles on s'est appliqué dans les temps passés à enregistrer les imperfections et les méfaits d'une humanité barbare : *la grossièreté du Philistin, l'incompréhension artistique du Béotien, la félonie du Parthe, la cupidité du Phénicien, le mensonge du Crétois, l'ivrognerie du Scythe, la puanteur du Goth et du Lombard, la férocité du Hun, la duplicité du Germain.*

Il est vrai qu'à ces qualificatifs inspirés par la haine ou le mépris, il convient d'en opposer d'autres qui tirent leur origine d'un sentiment d'estime ou d'admiration; par exemple : *la sobriété spartiate, le civisme romain, le courage gaulois.*

A l'époque contemporaine, les traits caractéristiques de différentes nations ont été également définis par le jugement universel. On les retrouve notés dans les formules suivantes : *la morgue castillane, le flegme anglais, la galanterie française, la susceptibilité italienne, le mercantilisme hollandais, l'ivrognerie russe, la subtilité grecque, l'arrogance prussienne, la servilité saxonne, la goinfrerie munichoise, le fatalisme arabe, la zwanze bruxelloise, l'impassibilité du Peau-Rouge,* etc.

L'esprit des populations opprimées est prompt à signaler les défauts physiques ou moraux du conquérant. C'est ainsi que l'une des caractéristiques les plus franchement spécifiques de l'Allemand du Nord, *la bromidrose fétide*, est fixée par deux mots jaillis de l'ironie alsacienne : *stinkstiefel*, dont la traduction littérale serait pue-bottes et *stinkpreisse* qui signifie Prussien puant.

Quand les nationalités sont constituées par le groupement d'individus de races diverses, les différences de caractère de chaque race s'accusent de la façon la plus nette. De l'autre côté de la Manche, il est courant d'opposer la ténacité résolue de l'Anglais à l'insouciance primesautière de l'Irlandais. L'humour gallois, de même que l'hospitalité écossaise y sont considérés comme des caractères psychologiques très accusés.

En Espagne, l'activité laborieuse du Catalan fait contraste avec l'indolence andalouse, aussi bien qu'avec la paresse honorée du Castillan.

En Belgique, la comparaison de la vivacité d'esprit des Wallons avec la lenteur intellectuelle des Flamands nous offre une antithèse non moins frappante.

Mais, en dehors des constatations populaires, la plupart des historiens ont apporté, sur les caractères des peuples, des renseignements d'une assez grande précision.

Ainsi, les descriptions qu'Hérodote nous a transmises sur les mœurs des habitants de l'Asie Mineure sont si rigoureuses, qu'un archéologue contemporain, le comte de Potocki, dans son *Voyage au Caucase*, par l'observation des peuples actuels, en a reconnu la parfaite exactitude.

Les observateurs anciens, vivement frappés par les différences qu'ils constataient dans la mentalité des divers peuples, se sont parfois appliqués à en rechercher l'explication.

C'est ainsi que Solon avait attribué la constitution grossière des Thébains à la lourdeur de l'air de la Béotie et la vivacité des Athéniens à l'air subtil de l'Attique. Cicéron avait également adopté cette opinion.

Plutarque, auquel on doit sur cette question les observations les plus ingénieuses, nous apprend que le peuple d'Athènes, par exemple, est naturellement colère, mais sensible à la pitié ; prompt à juger sur de simples soupçons au lieu de s'instruire lentement de la vérité des faits ; empressé à protéger les citoyens obscurs ; aimant les plaisanteries et les bons mots ; vivement affecté des louanges qu'on lui donne, il ne s'offense point des railleries ; redoutable à ses magistrats, il est humain pour ses ennemis mêmes.

« Le caractère des Carthaginois est très différent : austères et sauvages dans leurs mœurs, tremblants sous leurs magistrats, durs et sévères envers ceux qui leur sont soumis, bas et rampants dans la crainte, cruels jusqu'à l'excès dans la colère, fermes dans leurs résolutions, ils ne se permettent jamais ni plaisanterie, ni gaieté. On ne les eût pas vus, à la prière d'un Cléon, qui leur eût dit qu'il avait fait un sacrifice et devait traiter quelques-uns de ses amis, rompre l'assemblée en riant et en battant des mains. Si un Alcibiade, en haranguant le peuple, eût laissé échapper une caille de dessous sa robe, ils n'auraient pas couru après cet animal pour le rattraper et le lui rendre. De pareilles libertés auraient passé pour des insultes et auraient coûté la vie à leurs auteurs. »

« Je ne crois pas que les Thébains se fussent abstenus d'ouvrir les lettres d'un ennemi qui leur seraient tombées entre les mains, comme firent les Athéniens qui, ayant arrêté un courrier de Philippe chargé de dépêches pour Olympias, ne les ouvrirent pas, et respectèrent les secrets qu'un mari absent écrivait à sa femme. Les Athéniens, de leur côté, n'auraient pas supporté patiemment la généreuse fierté d'Epaminondas qui refusa de répondre à une accusation qu'on lui avait intentée devant le peuple et qui, se levant en présence de tout le monde, traversa l'assemblée et se rendit au gymnase. Les Spartiates non plus n'auraient eu garde de souffrir l'insolente plaisanterie de Stratoclès, qui persuada aux Athéniens de faire un sacrifice d'actions de grâces pour une victoire dont il leur annonçait la nouvelle. Et quand ensuite le peuple, informé de la perte de la bataille, lui en témoigna son indignation : « de quoi vous fâchez-vous, leur dit-il, ne vous ai-je pas donné du plaisir pendant trois jours ! »

Les Romains avaient reconnu de bonne heure la différence de race qui sépare les Gaulois des Germains.

« Les Gaulois, dit Caton, aiment à combattre avec courage et à parler avec intelligence; ils sont combatifs et glorieux, mais légers et inconstants. »

Strabon leur attribuait les mêmes dispositions de courage, de fierté, de confiance et de mobilité du caractère.

« Confiants dans leur force, ils se rassemblent pour combattre en masse et en désordre. On les *trompe aisément*, et l'on est sûr de les faire combattre où l'on veut et quand on veut. Faciles à émouvoir, ils s'indignent contre l'injustice et prennent le parti de leurs voisins opprimés. »

Dion a également signalé la grande mobilité affectée de nos ancêtres dans les phrases suivantes : « La race gauloise, plus que les autres, se prend avec une grande vivacité à ce qu'elle désire et d'une force extrême s'attache à tout ce qui va à son gré ».

» En peu de temps, elle se porte d'un mouvement rapide aux partis les plus contraires, ne trouvant dans le raisonnement aucune garantie pour aller dans un sens ou dans l'autre. »

Quant à Jules César, c'est en termes indélébiles qu'il a gravé les traits dominateurs de nos ancêtres.

Il nous les a dépeints mobiles au sujet des décisions qu'il faut prendre et disposés à attacher de l'importance aux faits nouveaux. Une de leurs habitudes est d'inviter les voyageurs à s'arrêter et de leur demander ce qu'ils ont entendu ou ce qu'ils savent. Il suffit souvent de l'émoi que leur causent ces informations pour leur faire prendre des résolutions importantes, dont ils ont nécessairement à se repentir, parce qu'ils agissent sous l'influence de nouvelles incertaines, et que la plupart de ceux qu'ils interrogent leur donnent de faux renseignements.

Horace oppose au Germain qui aime le sang, le Gaulois qui n'a pas peur de la mort.

La disparité dans les différentes race des caractères psychologiques d'où résulte la formation de leurs caractères nationaux découle d'un grand nombre de conditions au premier rang desquelles se trouve le besoin irrésistible de rapprochement des êtres identiques.

L'affinité des semblables traduite par le proverbe « qui se ressemble s'assemble » n'est que l'expression d'une tendance biologique universelle. Mais de cette tendance résulte également le défaut d'affinité des contraires et la répulsion des dissemblables.

Dans toutes les espèces animales, la plus légère dissemblance entre les groupes suffit pour amener une altération dans les rapports de sociabilité.

Les membres des sociétés animales, s'ils pratiquent entre eux la solidarité, ne l'étendent pas au-delà du groupe ou de la tribu. Cela est particulièrement apparent chez les insectes, chez les oiseaux et chez les singes.

Dans les foires de l'Andalousie, les manades de chevaux se traversent sur les routes sans jamais se mélanger.

Les troupeaux d'éléphants ne tolèrent au milieu d'eux aucun individu d'un autre groupe.

Les différences psychologiques de races dans les races humaines aboutissent aux mêmes effets, et elles constituent par-là un facteur important de leur conservation.

« En effet, comme le dit si clairement Voltaire, chaque peuple a son caractère comme chaque homme; et ce caractère général est formé *de toutes les ressemblances* que la nature et l'habitude ont mises dans les habitants d'un même pays, au milieu des variétés qui les distinguent. Ainsi, le caractère, le génie, l'esprit français résultent de ce que les différentes provinces de ce royaume ont en eux de semblable. »

La ressemblance des Français entre eux faisait dire à Diderot : « Pas de nation qui ressemble plus à une seule et même famille. » Helvétius exprime la même idée lorsqu'il écrit : « Les étrangers n'aperçoivent d'abord aux Français qu'un même esprit et un même caractère. »

Un homme d'État allemand, Karl von Moser, auteur d'un certain nombre

de compilations parues vers 1785, me paraît avoir bien saisi ce qui caractérise le ressort de chaque nation :

« En Allemagne, écrivait-il, c'est l'obéissance ;
» En Angleterre, c'est la liberté ;
» En Hollande, c'est le commerce ;
» En France, c'est le point d'honneur national. »

On trouvera dans un certain nombre de formules courantes, de dictons, de proverbes ou même d'observations facétieuses, la révélation de cette disparité des caractères nationaux.

On m'excusera d'en citer quelques exemples, car ils apportent à ma démonstration un élément qui n'est pas à dédaigner.

Je rappellerai d'abord le mot célèbre de Charles-Quint disant qu'il « fallait parler en espagnol à Dieu, en italien aux femmes, en français à ses amis, en anglais aux oiseaux et en allemand aux chevaux. »

La plupart de ces dictons se rattachent à la manière dont les différents peuples réagissent à l'égard des diverses circonstances de la vie.

En Italie, un proverbe ancien dit : Les nations supportent diversement la peine : l'Allemand la boit, le Français la mange, l'Espagnol la pleure et l'Italien la dort (1).

Un autre proverbe indique que l'on reconnaît l'Italien à ce qu'il aime à chanter, le Français à danser, les Espagnols à leur fierté, les Allemands à boire (2).

Un dicton très répandu nous apprend par quelles phrases se révèlent, dans les diverses races, les préoccupations dominantes des individus. Ainsi, quand on annonce la mort d'une personne, la question du Français est : de quoi est-il mort? L'Allemand demande : quel âge avait-il? L'Anglais interroge : était-il marié? Quant à l'Américain, il dit simplement : Était-il assuré ?

Dans un ordre d'idées plus plaisant on raconte que, si dans un café, une mouche tombe dans le verre du consommateur, l'Anglais se fait remplacer son verre de bière ; le Français se contente d'enlever la mouche avant de boire ; quant à l'Allemand, il avale tout, la mouche et la bière.

La différence essentielle des caractères de nos voisins d'outre-Manche se trouve signalée par la facétie qu'on raconte en Angleterre : « Quand dans un compartiment de chemin de fer se trouvent réunis un Irlandais, un Anglais et un Écossais. Avant l'arrêt du train l'Irlandais, pressé, est déjà sur le quai, mais il a oublié son parapluie. L'Anglais met pied à terre immédiatement après l'arrêt complet, il n'oublie rien. L'Écossais ne descend que quelques minutes après et il emporte le parapluie oublié par l'Irlandais.

---

(1) Le nazioni smaltiscono diversamente il dolore : Il Tedesco lo beve, il Francese lo mangia, lo Spagnuolo lo piange e l'Italiano lo dorme.

(2) L'Italiano al cantare, i Francesi al ballare, i Spagnuoli al bravare, i Tedeschi allo sbevacchiare ; si cognoscono.

Mais, de tous les peuples de l'Europe, ceux dont le caractère présente le plus d'opposition sont le peuple allemand et le peuple français. Alors que la clarté et la précision du langage caractérisent essentiellement l'esprit français, par contre, la lourdeur et l'obscurité sont l'apanage de la pensée allemande. Je n'apprendrai rien à personne en disant que les Allemands parlent par énigmes, que leurs écrits sont incompréhensibles. J'insisterai surtout sur ce fait que, pour l'Allemand, les mots les moins importants sont au commencement de la phrase et que, pour le Français, ils sont à la fin. Ce qui peut s'exprimer ainsi : dans le langage français les mots régissants avant les mots régis et, dans la langue allemande, c'est le contraire.

Et, pour terminer par une observation très précise, je dirai que si les Français et les Allemands connaissent également la défiance, ils ne la pratiquent pas de la même façon.

Tandis que le fonds du caractère allemand est la méfiance à l'égard de l'étranger et la préoccupation de ne pas être sa dupe, en France, il en est tout autrement. C'est seulement à l'égard de ses propres compatriotes que le Français se montre méfiant; sa confiance et sa bienveillance étant particulièrement réservées à l'étranger.

II. — La constance héréditaire des caractères psychologiques.

La constance des caractères psychologiques n'est pas moins frappante que leur diversité selon les races.

C'est que la personnalité des peuples repose sur des bases organiques dont la transmission doit nécessairement assurer l'unité et la stabilité des tendances qui résultent des propriétés mêmes de l'organisme.

La notion de cette continuité à travers les temps est reconnue par tous les hommes qui ont appliqué leur attention à l'étude générale des mœurs.

Plutarque dans ses *Préceptes d'administration publique*, expose que les plus grandes difficultés de diriger les peuples tiennent à ce qu'on ne se préoccupe pas assez des différences essentielles de leur caractère. Il indique la nécessité de connaître les qualités dominantes qui sont les plus sensibles dans le gros des citoyens. C'est seulement après cette étude qu'on pourra utilement les diriger : « Vouloir changer tout d'un coup le caractère et les mœurs d'une multitude, c'est une entreprise aussi hasardeuse que difficile, une pareille résolution demande beaucoup de temps et une grande autorité. »

Horace a nettement exprimé la fixité du naturel dans le vers célèbre : *Naturam expellas furca, tamen usque recurret.*

Parlant du caractère, Voltaire a dit : « C'est ce que la nature a gravé en nous. » A cette définition qui implique l'immutabilité, il ajoute : « Peut-on changer de caractère ? Oui si on change de corps ! Tant que les nerfs

d'un homme, son sang et sa moelle allongée seront dans le même état, son naturel ne changera pas plus que l'instinct d'un loup ou d'une fouine. »

Nul, mieux que Voltaire, n'a exprimé l'idée de l'immutabilité des caractères des races. Les lignes suivantes relatives à notre race suffiront à en donner la preuve.

« Le fonds du Français est tel aujourd'hui que César a peint le Gaulois : prompt à se résoudre, ardent à combattre, impétueux dans l'attaque. »

« En général, l'impétuosité dans la guerre et le peu de discipline furent toujours le caractère dominant de la nation. »

La prédilection des Français pour le vin, considérée comme un caractère de race a été mentionnée dans les temps les plus lointains.

Dans la vie de Camille, Plutarque rapporte qu'un Toscan nommé Aruns, ayant fait goûter aux Gaulois de la région représentée aujourd'hui par le département de l'Yonne, du vin qu'il avait apporté d'Italie, ils trouvèrent cette boisson si agréable et furent si ravis du plaisir nouveau qu'elle leur avait donné, que, prenant aussitôt leurs armes et emmenant avec eux leurs femmes et leurs enfants, ils se portèrent du côté des Alpes pour chercher cette terre qui produisait de si bons fruits et auprès de laquelle toute autre terre leur paraissait stérile et sauvage. Dans cette anecdote, on peut retrouver l'origine de la vocation si invétérée que nous constatons encore aujourd'hui dans une partie de la basse Bourgogne, pour la culture de la vigne.

Diodore de Sicile a également signalé le goût manifesté par les Gaulois pour le vin. Il raconte que, pour une mesure de cette boisson, ils consentaient quelquefois à céder un de leurs prisonniers, de sorte que « en échange d'un broc de vin, il n'était pas rare, dans les Gaules, d'acquérir un échanson ».

On a pu être surpris de la préoccupation, au cours de la guerre, d'assurer à nos poilus la distraction de représentations théâtrales, de séances données à l'arrière du front par des bardes, des improvisateurs, des chansonniers. Si nous en croyons Prosidinius d'Apamée cette habitude dérive des plus anciennes traditions celtiques ; il raconte en effet que « les Celtes emmènent avec eux, même à la guerre, de ces commensaux. Ils chantent les louanges de leurs chefs devant des assemblées nombreuses. Ces personnes qui se font entendre ainsi sont ceux qu'on appelle *bardes* ». Ils ont eu pour continuateurs les trouvères et les troubadours. Au cours de la dernière guerre, les chansons et les poèmes de nos poètes populaires ont contribué à fortifier la confiance de nos soldats.

Bichat, avec la clairvoyance de son génie, avait compris que le caractère de l'homme est ce fond absolu qui échappe à toute action des influences extérieures. C'est ce qu'il exprime dans les termes suivants : « Le caractère est, si je puis m'exprimer ainsi, la physionomie des passions, le tempérament est celle des fonctions internes ; or, les unes et les autres étant toujours les mêmes, il est évident que le tempérament et le caractère doivent

être soustraits à l'empire de l'éducation. Vouloir dénaturer le caractère, adoucir ou exalter les passions, est une entreprise analogue à celle d'un médecin qui essaierait d'abaisser de quelques degrés et pour toute la vie la force de contraction du cœur, ou de précipiter ou ralentir le mouvement naturel des artères.... Nous dirions que la circulation, la respiration ne sont point sous l'empire de la volonté. Faisons la même observation à ceux qui croient qu'on change le caractère et par-là même les passions, puisque celles-ci sont le produit de l'action de tous les organes internes. »

Pour peindre les Allemands d'autrefois, je n'aurai recours qu'à des documeuts empruntés à l'art allemand.

Wogelmuth, peintre et graveur (1434-1519) nous a dépeint la cruauté, la férocité des Allemands de son temps dans le tableau du Musée germanique de Nuremberg, dans lequel il représente le martyre de saint Barthélemy. Ses modèles ont été pris parmi des gens de son époque. Ils écorchent un homme tout vif sans que la moindre émotion de pitié, de sensibilité se reflète sur leurs visages. Leur physionomie, dans ce travail de bourreau, exprime la satisfaction de faire du mal à son prochain ; c'est le *Schadenfreude* traduit par l'art.

La constance héréditaire des caractères psychologiques a été mise en relief par Ribot dans son remarquable travail sur l'*Hérédité psychologique*. Par un grand nombre de faits, il s'est appliqué à démontrer que toutes les formes de l'activité mentale sont transmissibles. La mémoire, l'imagination, les goûts esthétiques, les aptitudes aux sciences et aux études abstraites, les sentiments, les passions se continuent par legs héréditaire, dans la suite des générations.

L'idée exprimée par Napoléon dans la formule souvent citée : « Grattez le Russe et vous trouverez le Tartare » révèle sa conviction que les races demeurent tributaires de leurs influences ancestrales.

Ampère, après avoir comparé les habitants de la Grèce actuelle avec leurs ancêtres a pu dire : « A travers tant de vicissitudes, le fonds du Grec n'a pas changé, il a les mêmes qualités et les mêmes défauts qu'autrefois ».

Pouqueville en retrouvant en Morée les modèles d'Appelle et de Phidias a aussi constaté la transmission des traits principaux du caractère et des habitudes.

« Ainsi les Arcadiens mènent encore la vie pastorale et les habitants de Sparte ont la passion des combats, l'humeur instable et turbulente. »

La ténacité des caractères psychologiques des races a frappé tous les observateurs, mais rien ne la dépeint mieux que la boutade du maréchal Bugeaud : « Prenez un Français, un Juif, un Arabe ; faites-les bouillir dans la même marmite, au bout de cinquante ans les trois bouillons seront encore séparés. »

Les Scythes, les Parthes, les Gètes, les Germains, les Celtes, les Grecs et les Étrusques d'autrefois, sous l'appellation de Russes, d'Allemands, d'Anglais, de Français, d'Italiens, avec des tendances instinctives analogues, avec des mœurs invariables, se retrouvent. Les noms seuls ont

changé. Il en est de même des mots à l'aide desquels s'expriment les idées, les désirs, les besoins, les sentiments et les passions, mais ces divers états affectifs sont restés exactement les mêmes, avec un sens propre à chaque mentalité de race.

De tous les caractères psychologiques de race, celui dont la transmission héréditaire s'effectue avec le plus de constance est la duplicité.

Cette diposition mentale, née de l'intention de tromper et par conséquent de nuire, est si naturellement invétérée chez certains animaux, que la ruse apparaît comme la manifestation de leur instinct dominant.

Cet instinct de duplicité se transmet par l'hérédité. Il se développe par les leçons des parents et des maîtres. L'habitude et l'exercice constant en facilitent la mise en pratique.

Chez l'homme, la tromperie intentionnelle repose essentiellement sur l'art de dissimuler ses sentiments et surtout d'exprimer par son attitude et par ses paroles le contraire de ce qu'il pense véritablement.

Dès les temps les plus reculés, certains peuples se sont acquis, par leurs habitudes de ruse et d'indélicatesse, des réputations justifiées de mauvaise foi.

Les Scythes et les Parthes étaient fourbes, menteurs, dissimulés, cruels et pillards. Les Romains avaient le plus grand respect de leurs serments, mais les Carthaginois ne manquaient aucune occasion de ne pas tenir les leurs.

La *fides punica*, la mauvaise foi punique, est demeurée à travers les âges l'expression du manquement systématique à la parole donnée.

Dès leur premier contact avec les peuples de la Germanie, les Romains furent frappés de leur perfidie et de leur disposition à ne tenir aucun compte de la foi jurée.

Jules César, dans de nombreux passages des *Commentaires*, s'indigne contre leur duplicité et leur dissimulation toujours associée à de l'obséquiosité. Il nous les montre s'appliquant par la tromperie et les embûches *(per dolum utque insidias)* à triompher des Romains. Il n'est pas de circonstances où ils n'aient recours au même esprit de perfidie et de simulation *(eadem et perfidiâ et simulatione usi Germani)*.

Ce fut par fraude et par surprise que les tribus des Usipètes et des Teuctères attaquèrent les Romains. En toutes circonstances, il les trouve animés du même esprit de perfidie et de ruse.

Les traits de fourberie des Germains se retrouvent à chaque instant dans les péripéties de leurs guerres avec les Romains. Si le sort des armes leur est défavorable, ils implorent humblement leur pardon, mais dès qu'ils en ont la possibilité, ils violent leurs engagements les plus solennels.

Ensuite c'est Velleius Paterculus qui, ayant participé sous Tibère aux guerres de Germanie, écrit que le caractère des Germains est composé d'un mélange de ruse et de férocité ; c'est une race née pour le mensonge, à tel point qu'il faut l'avoir constaté pour le croire (*at illi, quod nisi expertus vix credat, in summa feritate versutissimi, natum que mendacio genus*).

Strabon insiste également sur ce point que « les Germains sont sans respect pour la foi jurée ».

Pour eux, le mot de « trahison » n'a pas de signification. A l'égard de ces peuples on ne saurait prendre trop de précautions ; ceux à qui les Romains s'étaient fiés sont justement ceux qui se sont montrés les plus dangereux. »

Il ajoute que même après la promesse de soumission, le serment solennel de respect, les Germains demeurent les ennemis acharnés des Romains ; « ennemis qui ne cessent la guerre que pour s'armer de nouveau. »

D'après Ammien Marcellin, les Romains n'arrivaient pas à comprendre cette duplicité des Barbares germains « tantôt humbles jusqu'à la bassesse, tantôt poussant l'insolence et les menaces jusqu'aux dernières limites. »

Varus, ayant commis la faute d'accorder quelque crédit aux démonstrations d'amitié des Germains, fut entraîné par eux dans un piège où il trouva la mort, ainsi que la totalité de ses trois légions.

Le chef germain Arminius, par cette ruse déloyale, acquit la plus grande popularité aux yeux de ses compatriotes. Il n'a cessé depuis lors d'être considéré comme un des héros de Germanie. La commémoration de sa perfidie est célébrée par les Allemands comme une fête nationale.

Ammien Marcellin nous apprend encore que, quand ils en éprouvent la nécessité, les Germains n'hésitent pas à recourir aux promesses, aux supplications, aux larmes. De l'orgueil le plus arrogant, ils passent aux démonstrations de la plus dégradante soumission.

Il insiste sur ce point que leur astuce et leur fourberie sont à peine croyables, qu'ils ont le culte de la force et qu'on ne les tient que par la menace du châtiment.

Tacite avait résumé la mentalité des Germains en disant : Le Germain n'est mû que par le sentiment de l'envie *(propter invidiam)*.

Telles sont les appréciations des auteurs anciens sur la duplicité des Germains, ancêtres directs des Allemands d'aujourd'hui. Il est vrai que les mêmes dispositions d'esprit dominent dans toutes les vieilles légendes où sont célébrés les anciens héros germaniques.

L'annaliste d'Augsbourg qui, en 1117, déclarait avec cynisme que « ni la paix de Dieu, ni traités faits avec serments ne sont observés par les Allemands », justifiait les appréciations des Romains.

Depuis Frédéric II, qui, relativement à l'exécution des traités, formulait l'aphorisme suivant : « Ne rougissez pas de faire alliance en vue d'en tirer un avantage *pour vous seul.* » « Ne faites pas la faute grossière de ne pas les abandonner quand il y va de votre intérêt ».

A ces formules déjà si expressives, on pourrait en ajouter un grand nombre du même souverain :

« Ne former des alliances que pour semer des haines. »

« Toujours promettre des secours et n'en point envoyer. »

« J'entends par politique qu'il faut s'appliquer à duper les autres ; c'est le moyen d'avoir l'avantage. »

Ces maximes ont d'ailleurs été consacrées par un certain nombre d'Allemands autorisés, comme Treitschke qui n'hésite pas à écrire :

« Tout État est en situation de dénoncer selon sa volonté les traités qu'il a conclus. »

« La guerre est une nécessité naturelle : les sociétés humaines n'ont pas de conscience : *Tout moyen est bon qui conduit au but.* »



Fig. 16. — La duplicité germanique symbolisée dans une gravure allemande du XVIe siècle.

Le professeur Lasson n'est pas moins explicite lorsqu'il dit :

« Le faible se fie à l'inviolabilité des traités. Mais la guerre survient et démontre qu'un traité a pu être mauvais ou que les circonstances ont changé. »

La même idée de la violation de la parole se retrouve dans la phrase suivante du général von Bernhardi : « Aucun État ne peut risquer son intérêt pour un traité qu'il a signé si, en violant ce traité, il sauve sa situation mondiale ».

Si de ces opinions on rapproche les faux de Bismarck et la théorie du *chiffon de papier* de Bethmann-Holwegg, on constate que la duplicité germanique n'a point changé.

Comme le disait Nietzche : « Il faut faire honneur à son nom, on ne

s'appelle pas en vain *das « tiusche » Volk*, c'est-à-dire *das Tæusche Volk*, le peuple qui trompe. »

Un fait assez singulier, c'est que loin de se défendre de l'accusation de duplicité, les Allemands seraient plutôt portés à en tirer un sujet de glorification.

Le professeur Daniel n'hésite pas à écrire : « Le peuple allemand a dans son caractère de merveilleux contrastes. On pourrait dire de l'Allemand qu'il est une sorte de *bicéphale*. Il pense avec une tête ; il agit et se conduit comme s'il possédait une autre qui le complète. »

Une gravure du XVIIe siècle *(fig. 16)* traduit ce dédoublement d'une façon aussi naïve qu'expressive. Des trois personnages allemands qu'elle représente, l'un, pieux évêque par le côté droit de son corps, est un pécheur incorrigible par le côté gauche. Le sujet du milieu se vante de pouvoir, selon l'occasion, jouer le rôle de femme aussi bien que celui d'homme. Il évoque l'idée d'un vice dont la fréquence en Allemagne, aussi bien à la cour que chez les particuliers, peut être considérée comme une tendance de race. Enfin, le troisième type, associant dans sa personne la double face de prédicant et de reître, nous rappelle les diversités d'aspects sous lesquels Guillaume II s'offrait à l'admiration de ses sujets.

Chez son aïeul Frédéric II, l'art de la dissimulation n'était pas moins développé. Le souverain qui avait bombardé la cathédrale de Prague, et s'était montré sourd aux cris des enfants égorgés par ses soldats, avait de fréquentes crises de sensiblerie humanitaire. La seule vue d'un tableau où Chodovicki avait exposé les malheurs de la famille Calas avait suffi pour lui tirer d'abondantes larmes. Il avait demandé à l'artiste de le peindre dans une attitude d'attendissement, si contraire à son caractère fait d'égoïsme et de dureté *(fig. 17)*.

Le sentimentalisme allemand nous réserve de ces surprises. Bismarck à l'heure où les canons prussiens bombardaient le Museum d'Histoire naturelle et détruisaient la bibliothèque de Strasbourg se préoccupait de la santé de ses petits enfants.

Le reître dont les mains sont encore rouges de sang humain se met au piano. Il déclame avec attendrissement une romance où il est question de petits oiseaux, de clair de lune, des enfants blonds et de la douce fiancée. De la goinfrerie, de la salacité, de l'incendie, du viol, du massacre, de la débauche organisée, il passe sans transition à la célébration de l'idéal, de l'amour et de la poésie.

Seuls les Carthaginois ont pu prétendre à un tel degré dans la mauvaise foi. Après la première guerre punique, ils avaient accepté des Romains la suppression des éléphants de guerre, qui représentaient les gros engins de guerre.

Quand Annibal envahit l'Italie, il n'en amenait pas moins d'une quarantaine. A l'insu des Romains, les Carthaginois avaient reconstitué leurs armements d'éléphants et il s'en fallut de peu, après la bataille de Trasimène que Rome ne fût complètement vaincue.

Après Iéna, la négligence de Napoléon permit à la Prusse, en violation de ses engagements, de reconstituer l'armée qui le vainquit en 1815.

Moins de deux ans après sa défaite, le roi de Prusse avait déjà cessé d'effectuer les payements, auxquels il s'était obligé par traité. Alors qu'il employait toutes les ressources de son royaume à l'organisation de la revanche, il écrivait à Napoléon à la fois pour le féliciter de sa victoire de Wagram et pour l'apitoyer sur le sort de ses malheureux sujets « dont la misère était au comble ».

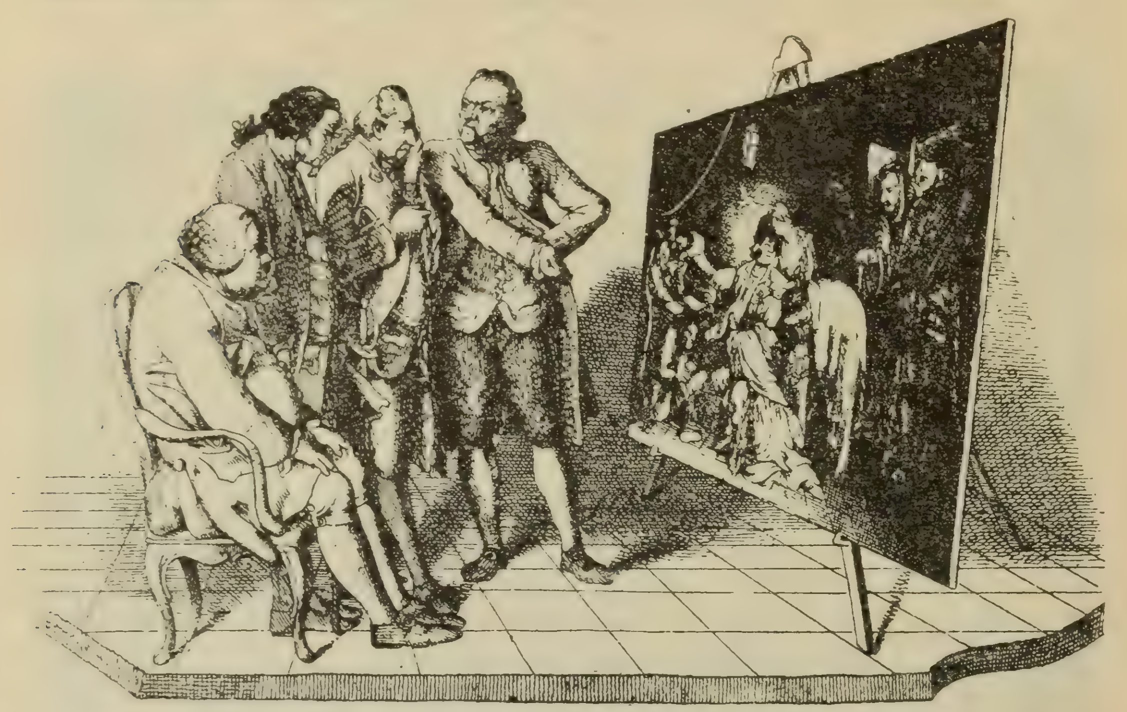


Fig. 17. — Frédéric II, roi de Prusse, pleurant devant le tableau de Chodowicki représentant les malheurs de la famille Calas.

Après de tels exemples, n'est-il pas permis de craindre que le traité de Versailles ne soit lettre morte et que la nouvelle artillerie lourde des Allemands apporte sur les champs de bataille la même surprise que produisit la réapparition des éléphants d'Annibal.

La constance héréditaire des caractères psychologiques constitue l'élément dynamique dont la constance des caractères physiques est l'élément statique. Elles sont donc fonction l'une de l'autre. De leur combinaison résulte, par l'adaptation organique et mentale à un même milieu, la constitution d'un caractère national définitif, tellement spécifique dans ses réactions sociales et ses manifestations collectives, qu'il ne sera plus possible de le confondre avec celui des autres peuples.

III. — Antagonisme spécifique des races.

Si les croisements entre individus de races différentes avaient dû aboutir à la formation de races mixtes, il y a longtemps qu'il ne devrait plus y avoir à la surface de la terre qu'une seule race d'hommes.

Or, nous assistons au spectacle de races nombreuses qui, tant au nom de leur pureté que de leurs aspirations instinctives spécifiques, exigent la reconnaissance immédiate de leur autonomie.

En réalité la pureté de ces races a été entretenue non seulement par les facteurs biologiques, mais aussi par un certain nombre de facteurs psychologiques au premier plan desquels se place l'antipathie instinctive résultant surtout de l'incompréhension.

L'instinct procède par attraction ou par répulsion, et le rôle joué dans l'éclosion de ces sentiments affectifs est essentiellement lié aux conditions de ressemblance ou de disparité.

Dans tous les pays où surgissent des conflits de races, le premier fait qui s'impose à l'attention, c'est que le degré d'aversion est en rapport direct avec l'intensité des différences aussi bien organiques que physiologiques ou psychologiques.

Tel est le cas des États-Unis, où quatre races se disputent la possession du sol et des richesses naturelles, sans compter les complications qui résultent de l'immixtion croissante dans la politique des influences de la population de race germanique.

Il en est de même de l'Europe Centrale, des pays balkaniques et de l'Asie Mineure, où les races les plus opposées ne cessent de se côtoyer sans se pénétrer ni se comprendre.

Dans la Grande Armée où Napoléon avait groupé des contingents de races différentes, les mêmes antagonismes ancestraux s'étaient maintenus. « Pas un Allemand, dit un témoin, n'aurait osé venir se chauffer près d'un feu allumé par des Français et semblablement nos hommes n'auraient pas manqué d'assommer un Français qui se serait approché de leurs propres feux. »

Les antagonismes des races ont été mis fortement en relief par Elisée Reclus. Dans le volume de l'Europe Centrale, il nous révèle les sentiments intimes des peuples. « Entre eux, écrit-il, c'est plus que de l'antipathie, c'est presque de la haine. Aux yeux du Tchèque, l'Allemand est un « lourdaud, une brute, une punaise » ; pour le Germain, le Bohémien est « un menteur, un reptile ». L'historien Mommsen ne disait-il pas : « La raison n'entre pas dans un crâne tchèque, mais il est sensible aux coups. »

A l'égard de l'Allemand, le mépris du Hongrois est encore plus accentué. *Eb a nemet Kutya Nelkül*, « Où il y a un Allemand, il y a un chien », est la formule la plus couramment exprimée. Le dédain du Hongrois à l'égard de ses voisins du sud se traduit par ce proverbe insultant : *Tot ember nem ember*, « l'homme slave n'est pas un homme. »

D'ailleurs l'observation si juste d'Onésime Reclus que « les Hongrois ont conservé de leurs instincts nomades tout ce que la civilisation en peut souffrir » ne vient-elle pas d'être vérifiée une fois de plus par les événements actuels ?

Nulle part les antipathies de race n'ont dépassé le degré d'intensité qu'elles présentent en Bulgarie.

La chanson qui se trouve sur les lèvres de tous les enfants bulgares dépeint clairement les sentiments de toute la nation : En voici les principales strophes : « Le Grec est un chien, le Serbe est un âne, l'Albanais est un loup, le Turc est un pourceau, mais le Bulgare est un homme. Homme, lève-toi! Prends les poignards que tu tiens de tes vaillants ancêtres, empoigne aussi un solide bâton. Et en avant! Assomme le chien, étripe l'âne, fracasse la gueule du loup, larde de coups le pourceau et laisse-les en pâture aux aigles du Rhodope et de l'Olympe. »

Il n'est pas possible, dans cet ordre d'idées, de passer sous silence la lutte qui, depuis tant d'années n'a cessé d'exister entre l'Irlande et l'Angleterre.

Depuis l'époque où le Saxon Cromwell, obéissant aux instincts de sa race, faisait vendre les jeunes Irlandaises comme esclaves, brûlait les Irlandais dans leurs maisons et ordonnait le massacre des garnisons prisonnières, les dispositions réciproques n'ont pas changé. On sait avec quelle tranquillité d'âme il fit mettre le feu à l'église Saint-Pierre, de Drogheda, où s'étaient réfugiés les défenseurs de la ville. Le proverbe de son temps : *It is not felony to kill an Irishman*, « ce n'est pas violer la loi que de tuer un Irlandais » porte la marque prédominante de l'esprit saxon, lorsqu'il l'emportait encore en Angleterre.

La cruelle devise des purs Flamingants, dont l'origine germanique n'est contestée par personne : *Wat Walsh dat is falsch, sla dod !*, « ce qui est wallon est faux, tue-le! » n'est qu'une des multiples expressions de la cruauté allemande.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que les Allemands ont contracté l'habitude d'opposer le mot *Deutsch*, synonyme de tout ce qui est pur et vrai, aux mots *Français* et *Welche*, résumant d'après eux tout ce qui est vicieux et faux.

Les termes de *Walch*, de *Welch*, devenus celui de *Welche* avaient, il y a dix siècles la même intention malveillante et méprisante que ce dernier a encore de nos jours.

Cette désignation étendue à tous les peuples répartis de ce côté-ci du Rhin, a été déformée sous les noms de Wallons, Helvètes, Wakes ; sous toutes ces différences elle conserve, pour l'Allemand, son sens haineux.

Les injures exprimées en latin par les écrivains bavarois du moyen âge à l'égard des Welches, correspondent textuellement aux termes de mépris employés couramment par les littérateurs et les pédagogues allemands d'aujourd'hui : les Français ont toujours constitué et constitueront toujours, aux yeux de l'Allemand, l'ennemi héréditaire, la race abhorrée, « le peuple pourri ».

En Alsace, le nom de *Schwob* (souabe) était appliqué indistinctement à tous les Allemands, accompagné toujours d'une épithète telle que misérable schwob, schwob imbécile, schwob madré, schwob intrus (*Hergeloffener Schwob*). Ces épithètes, nous dit M. Barth, représentent les vertus cardinales que l'humeur populaire attribue, en Alsace, aux Allemands.

Elle implique d'ailleurs, encore plus de mépris que de haine. Le refrain le plus populaire de Strasbourg se termine par ces mots : ne laissons pas entrer d'Allemands dans la maison. (*Lasst mer nur kein Schwowe ins haus*).

Alexandre Dumas, dans la *Terreur prussienne*, paru après la guerre de l'Allemagne contre l'Autriche en 1866, écrivait : « Quiconque n'a pas voyagé en Prusse ne peut se faire une idée de la haine que les Prussiens professent à notre égard. Cette haine contre la France, haine profonde, invétérée, indestructible, et *inhérente au sol*, on la sent flotter dans l'air. Plus tard, dans les *Souvenirs d'un voyage scolaire en Allemagne*, en 1883, M. Lavisse nous représente le même sentiment d'antipathie cultivé systématiquement à tous les degrés de l'enseignement allemand et pour ainsi dire organisé et réglementé.

On a cherché à expliquer la cause de ces antagonismes irréductibles par des conflits d'intérêt, par des oppositions de caractère. En réalité il ne s'agit que de répulsions spécifiques d'ordre instinctif.

C'est ce qui faisait dire à M. Clemenceau, en parlant du différent qui a abouti à la séparation de la Suède et de la Norvège : « Haine violente du côté norvégien, *d'autant plus implacable qu'il n'y avait pas d'explication à en donner.* »

En effet, ce qui indique qu'il s'agit bien d'une opposition instinctive, c'est que, ni la communauté de langage, de religion, d'intérêts immédiats ne saurait en triompher.

Un exemple frappant s'est passé sous nos yeux, pendant la guerre, à la poudrerie de Sevran.

Les Kabyles, de race berbère et les Marocains, de race arabe n'ont pu, sans provoquer de graves incidents, être associés dans leur travail. Ils étaient cependant déjà rapprochés par une communauté de mœurs et de religion. Leur ressemblance qui n'aurait pas permis à un observateur vulgaire de les discerner n'était cependant pas suffisante pour qu'ils puissent fraterniser.

C'est que l'incompréhension d'où résultent le défaut d'affinités, l'incompatibilité et par suite l'antipathie ne tire son origine que de différences biologiques et psychologiques de l'organisme et de la mentalité.

J'ai, dans des publications antérieures, démontré le rôle prédominant joué par les dégoûts sensoriels dans l'antagonisme des races. Je me bornerai à les signaler en passant (1).

Comme l'écrivait si justement M. Henry de Varigny, dans un article sur le problème des races : « Du moment où la différence dépasse certaines limites, c'est l'antagonisme, et les formules creuses que l'on jette au vent pour le nier ne servent de rien. »

---

(1) BÉRILLON : *Les odeurs animales et l'antagonisme des races* (*Société de Pathologie comparée*), Juin 1915.

— *La bromidrose fétide de la race allemande*, 1915.

— *La psychologie de la race allemande*. Brochure in-8°, 1917, 40 pages.

IV. — Les facteurs sociaux.

Comme il fallait le présumer, un certain nombre de facteurs d'ordre exclusivement psychologique, interviennent pour renforcer les caractères nationaux. Au premier rang, il convient de placer l'imitation, l'intimidation sociale et la suggestion.

L'influence de l'imitation a été bien mise en relief dans le livre si personnel de Tarde sur *Les Lois de l'Imitation.*

Il n'est pas nécessaire d'insister sur le rôle joué dans la constitution des mœurs par cet instinct d'imitation si développé chez l'enfant.

On peut y trouver la source des réactions sociales les plus diverses. Elle exerce son action dans tous les domaines, qu'il s'agisse des habitudes et des pratiques rituéliques consacrées par l'usage ou des modes relatives à l'usage des meubles, des vêtements ou de la parure.

La valeur de l'éducation dans la formation du caractère a été plus discutée. D'après de nombreux exemples contemporains, il n'apparaît pas qu'elle ait réalisé les espérances de ceux qui en attendaient la transformation des sentiments et des tendances des peuples qu'ils avaient annexés.

Les instituteurs allemands ne sont arrivés à modifier ni les croyances, ni les tendances, ni les réactions répulsives des enfants alsaciens, polonais ou danois qui leur étaient confiés.

Les éducateurs hongrois n'ont pas obtenu de résultats plus probants en Transylvanie. C'est que l'éducation n'est douée d'une réelle efficacité que si elle se propose le développement et la culture des aptitudes naturelles, conformes aux besoins et à l'utilité de la race. L'éducation scolaire, quand elle se heurte à des caractères si antagonistes, loin de les atténuer, semble au contraire avoir pour principal résultat de les renforcer.

La seule éducation profitable est celle dont le but est désintéressé. Par contre, l'intervention des éducateurs est radicalement impuissante quand elle se propose de modifier chez l'enfant le tempérament et le caractère de la race. Quelle chimère que d'espérer triompher par des interventions scolaires des tendances profondément enracinées qui émanent des instincts spécifiques !

Il en est de même de la langue, qui ne suffit pas pour assurer la compréhension réciproque de races opposées, parceque aux mêmes expressions ne correspondent pas les mêmes sentiments. Quelques exemples suffiront à le démontrer.

Ainsi, de l'allemand *Land,* qui signifie terre cultivable, nous avons fait *landes,* pays stérile. Le mot *Ross,* en allemand, désigne un cheval de race ; il est devenu, en français, le cheval efflanqué que l'on qualifie de *rosse.* De *Herr*, un seigneur, et par extension un monsieur, nous avons fait le *pauvre hère. Delicatesse* est devenu chez les Allemands les *Delicatessen,* grossiers aliments de gourmandise.

Quant à l'intimidation sociale, dont la production apparaît soumise aux mêmes lois que celles qui président à la production des états de l'hypnotisme, il n'est pas douteux qu'elle constitue une manifestation importante de l'influence de la masse sur les individus qui la composent.

Les conditions de l'intimidation sociale et celles de l'hypnotisme, comme je l'ai démontré dans un travail paru en 1908, sont analogues en ce qu'elles n'exigent pas seulement de l'hypnotisé ou de l'intimidé le *consentement mental*, mais aussi le *consentement organique* (1). C'est ce qui explique la puissance de la résistance opposée par les individus d'une race déterminée à toute influence mentale exercée par ceux d'une race hostile ou antagoniste. On ne saurait donc concevoir la possibilité d'une suggestion hypnotique de la part d'un Anglais sur un Sinn-Feiner irlandais, d'un Serbe sur un Bulgare, d'un Allemand sur un Alsacien, d'un Turc sur un Arménien.

De toutes les races, celle dont la puissance d'hypnotisation à l'égard des autres est le plus limitée est assurément la race allemande. A aucun point de vue la nature n'a doté l'Allemand du pouvoir d'hypnotiser, pas plus que de charmer. C'est justement par ce qu'il s'en est rendu compte qu'il a mis l'intimidation par la cruauté au premier rang de ses procédés d'action.

Les études scientifiques sur l'hypnotisme, dont l'origine ne remonte pas à plus d'un demi-siècle, ont fait connaître un nouveau mode d'action sociale dont l'importance ne saurait passer sous silence. En révélant la facilité avec laquelle on peut provoquer chez la grande majoritédes êtres humains (dans la proportion de 80 0/0), par l'hypnotisme, la suspension d'activités mentales, d'où résulte l'apparition d'un état d'automatisme spécial, elle nous a démontré le mécanisme de l'intimidation sociale.

Si des suggestions imposées par nous à des individus isolés peuvent produire de tels effets, quelle ne sera pas la puissance des suggestions émanant de la société tout entière.

V. — La dégénérescence mentale des métis.

Si la nature a créé des races humaines définies, elle n'a pas, malheureusement, créé de difficultés assez insurmontables pour en empêcher le mélange.

Il en résulte qu'au milieu d'individus de race pure, dont les aptitudes physiques et mentales représentent l'héritage d'un long passé, apparaissent des individus de sang mélangé, des *métis*.

Les instincts modifiés ou composites de ces métis ne correspondent pas aux tendances de la population où ils ont été amenés fortuitement à vivre. Il en résulte pour eux un ensemble de conditions défavorables à leur adaptation et à leur évolution. Dans toutes les espèces animales, la plus

(1) Bérillon : *Les conditions fondamentales de l'hypnotisme : Le consentement mental et le consentement organique* (*Revue de l'Hypnotisme*, 23e année, 1907, p. 2).

légère dissemblance entre les groupes suffit pour amener une altération dans les manifestations de la sociabilité.

Les métis, déjà signalés à l'attention par leurs différences anatomiques, se font également remarquer par la difficulté avec laquelle ils participent aux tendances affectives et intellectuelles qui révèlent la constitution psychologique de la race. Ils éprouvent inévitablement les effets d'une réelle infériorité mentale.

Il semblerait que ce soit à ces deshérités que s'appliquent les vers de Shakespeare lorsqu'il fait dire à Richard Glocester :

Je n'ai pas de frère, je ne ressemble à personne,
Cet amour, que les sages qualifient de divin,
N'est ressenti que par ceux qui se ressemblent,
Il n'est pas en moi; et je reste tout seul.

Depuis plus de vingt-cinq ans que je me suis consacré à l'étude des enfants anormaux, l'exercice de cette spécialité m'a permis de me livrer à des constatations de la plus haute importance.

Je n'ai pu faire autrement que d'être frappé de ce fait que, de toutes les causes de la dégénérescence mentale héréditaire, une des plus fréquentes tirait son origine du croisement d'individus de races différentes. Chez le plus grand nombre des sujets dont le déséquilibre mental se traduit par des états d'anxiété, des peurs maladives, des idées de doute, de l'indécision, l'étiologie de ces préoccupations morbides doit être rattachée au croisement de générateurs de mentalité très dissemblable.

Il apparaîtrait, de mes constatations, que les instincts opposés des parents ne se fusionnent pas et qu'ils se superposent sans se mélanger. D'où l'apparition de ces états d'esprit contradictoires, de ces caractères sans principes. dépourvus de direction et dont les possesseurs traduisent la sensation par des expressions de cette sorte : « Je ne me comprends pas moi-même. — Je ne puis arriver à me définir. — Pourquoi suis-je ainsi constamment aux prises avec des sentiments absolument contraires ? »

C'est que la bataille des races se perpétue dans la mentalité du métis. Il est le siège d'un combat dans lequel il se meurtrit et s'use lui-même sans aucun profit pour personne. C'est l'état mental que Racine a traduit d'une façon si expressive, dans les vers suivants :

Mon Dieu! quelle guerre cruelle!
Je trouve deux hommes en moi:
L'un veut que plein d'amour pour toi
Mon cœur te soit toujours fidèle,

L'autre à tes volontés rebelle
Se révolte contre ta loi.
Hélas, en guerre avec moi-même,
Où pourrais-je trouver la paix?

Je veux et n'accomplis jamais;
Je veux, mais, ô misère extrême,
Je ne fais pas le bien que j'aime
Et je fais le mal que je hais!

Des individus en proie à une instabilité de sentiments éprouvent la plus grande difficulté à s'adapter aux conditions des exigences sociales.

C'est parmi ces individus *sans race* que se recrutent les insoumis, les déserteurs, les simulateurs, les mercantiles, et tous ceux qui, englobés sous la désignation générale de défaitistes, forment un contraste si frappant avec les hommes de race pure dont les instincts de combativité se sont conservés dans toute leur intégralité. Ils justifient la formule « qu'on ne fera jamais rien de bon qu'avec des hommes ou des animaux de race pure ».

Déja, divers philosophes avaient constaté le déséquilibre si fréquent chez les individus issus de croisements de races différentes. A ce sujet, Fouillée écrit excellemment : « Unissez un Boshman à une femme Européenne, la lutte des éléments antagonistes, au lieu d'exister entre divers individus, sera transportée au sein d'un seul et même individu. Vous aurez un caractère divisé contre lui-même, incohérent, qui obéira, tantôt à une impulsion, tantôt à l'impulsion opposée, sans pouvoir adopter une règle de conduite. »

Hélas ! ce n'est pas seulement par le rapprochement de deux êtres aussi éloignés qué le Boshman et l'Européenne que se réalisent des effets aussi nuisibles. Le même déséquilibre résulte aussi bien de l'union de races plus rapprochées, pour peu qu'elles soient antagonistes.

A ce point de vue j'ai pu constater que le mariage des d'individus de race celtique avec ceux de race germanique donne régulièrement naissance à des individus tarés, dépourvus de sens moral et portés aux réactions antisociales.

C'est un fait dont la rigoureuse exactitude m'a été fréquemment démontrée par de nombreuses observations,

« L'union de l'Anglais et de l'Indou actuel, dit Bagehot, donne un produit qui n'est pas seulement entre deux races, mais entre deux morales : ceux qui ont cette origine n'ont pas de croyance héréditaire, pas de place marquée pour eux dans le monde ; ils n'ont aucun de ces sentiments bien arrêtés qui sont le soutien de la nature humaine. »

Les Arabes disent : « Dieu a créé le blanc, Dieu a créé le noir ; le diable a créé le métis. »

Or, si les inconvénients du métissage biologique, résultant du croisement d'individus de races différentes aboutissent à des résultats néfastes, il en est malheureusement de même en ce qui concerne la forme de métissage que je désignerai sous le nom de *métissage psychologique*. Chez les enfants issus de parents de même race, mais de caractère très opposé, de tendances, de mœurs, d'habitudes antagonistes ou hostiles, il arrive que l'on observe les manifestations de ce désordre intérieur qui caractérise l'absence de personnalité, ou tout au moins, constitue la personnalité pathologique.

Seule, la psychothérapie méthodique, par une rééducation progressive du caractère et de la volonté permet de corriger cette instabilité.

Il importerait de rechercher le rôle joué dans l'étiologie des affections mentales par l'effet du métissage biologique aussi bien que du métissage psychologique. Ce que j'en sais me permet déjà d'affirmer qu'il est un des éléments déterminants les plus actifs de la dégénérescence mentale.

L'adaptation psychologique de l'être humain exige un certain nombre de conditions de stabilité, de sécurité, d'unité qui ne se trouvent réalisées que par l'identité, la parité, l'analogie, la ressemblance, l'affinité et la sympathie des générateurs.

J'ai acquis la certitude qu'il en est de même au point de vue de l'adaptation physique, de la robusticité constitutionnelle, de la résistance aux infections. La création des métis doit être envisagée comme une grave infraction aux lois de la biologie.

CONCLUSIONS

La vie d'un peuple se traduit par un ensemble de tendances et de réactions dont la spécificité, la constance et la stabilité expriment la constitution définitive de sa personnalité.

La communauté des sentiments, des dispositions mentales et des aspirations chez les individus d'un même peuple représente le *caractère national* de ce peuple.

La stabilité du caractère national est essentiellement liée à l'existence d'une race prépondérante par le courage, par le nombre et par l'adaptation au milieu.

Elle dépend également d'un certain nombre de facteurs biologiques et psychologiques qui concourent à la conservation indéfinie de cette race.

C'est dans la pureté de la race que résident les éléments essentiels de la conservation des peuples.

Seuls, les hommes de race pure, sont doués de la normalité de l'instinct de combativité, de l'endurance, de la résistance physique et mentale, de la persistance indéfinie du sentiment du devoir, qui permettent de répondre tant aux exigences de la guerre et qu'aux obligations du travail dans la paix.

Les croisements avec les races hostiles ont pour effet de dissocier les caractères héréditaires et d'en provoquer la dégénérescence. Il convient donc de protéger la race contre les immixtions étrangères et de s'opposer aux croisements avec les individus de race inférieure ou antagoniste.

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX (SUCC. B), 11, BOULEVARD SAINT-MICHEL. — 2049-20.

B) L'Association stimule les efforts des chercheurs en leur fournissant, sous forme de subventions, une partie des ressources nécessaires à la poursuite de leurs travaux.

Le montant des subventions ainsi accordées depuis la fondation dépasse actuellement un million de francs.

C) Le Congrès de l'Association crée, chaque année, dans la région où il se tient, une agitation scientifique des plus salutaires : ce sont d'abord les Sociétés locales qui y présentent leurs travaux et leurs collections; quelques-unes organisent même des expositions des plus instructives. L'occasion est, en outre, offerte à chaque Membre du Congrès de se rencontrer avec d'autres chercheurs français ou étrangers, d'échanger des idées, de recueillir des opinions et, au besoin, des conseils, ce qui est bien la plus heureuse fortune qui puisse échoir à un travailleur de province trop souvent isolé. Il faut ajouter que l'organisation des visites locales et des excursions permet de voir, sous la direction des guides les plus compétents, les sites curieux des environs, de même que les installations commerciales ou industrielles dont l'accès est parfois difficile au visiteur isolé.

Les travaux du Congrès sont publiés en deux volumes qui sont adressés à tous les Membres de l'Association. Ceux qui ont la bonne fortune d'assister au Congrès reçoivent, en outre, du Comité local, un ouvrage souvent édité avec luxe, qui est une sorte de mise au point de l'histoire de la ville et de la région avoisinante.

* * *

L'Association Française, qui comprend vingt-deux sections, depuis les Mathématiques jusqu'à la Psychologie expérimentale et aux Sciences historiques, a puissamment contribué au relèvement de la Patrie, par l'œuvre des quarante-trois Congrès organisés depuis 1872. Mais son ambition est sans bornes : c'est l'accroissement indéfini du patrimoine scientifique et industriel de la France.

Maintenant que les armées victorieuses des Alliés ont obligé nos ennemis à déposer les armes, la lutte va se poursuivre sur le terrain économique. Pour la préparer, il faut assurer la coopération des savants et des hommes pratiques. C'est ainsi seulement que cet accroissement d'activité, qui doit être la conséquence de la victoire, aura son plus grand effet. Les savants et les praticiens devront s'ignorer de moins en moins; l'Association Française les sollicite à participer à l'œuvre commune en leur donnant les moyens de se rencontrer dans les Conférences et dans les Congrès, dans les visites et excursions qu'elle organise chaque année.

Aux Sociétés scientifiques, aux professeurs, aux ingénieurs, aux industriels, aux commerçants, aux économistes, à tous ceux qui veulent la prospérité et la grandeur de la Patrie, l'Association Française adresse le plus pressant appel. Nous ne serons jamais trop nombreux pour accomplir l'œuvre d'union, de concorde et de travail que nous impose le triomphe définitif des défenseurs de la civilisation.

Pour toute demande de renseignements, prière d'adresser la correspondance à M. A. DESGREZ, *Secrétaire du Conseil, 28, rue Serpente, Paris.*

(*Voir page 4.*)

BUREAU

DE

l'Association Française pour l'Avancement des Scien

EN 1919

Président

M. ALBERT CALMETTE, Correspondant de l'Institut, Membre de l'A démie de Médecine.

Vice-Président

M. ÉMILE PICARD, Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté Sciences de Paris.

Secrétaire

M. ÉMILE PERROT, Professeur à l'École Supérieure de Pharmacie Paris.

Vice-Secrétaire

M. JEAN MEUNIER, Docteur ès Sciences, Chargé de Cours à l'É Centrale des Arts et Manufactures.

Trésorier

M. LUCIEN PERQUEL, Agent de Change, Membre du Conseil Supér des Colonies.

Secrétaire du Conseil de l'Association :

M. A. DESGREZ, Professeur à la Faculté de Médecine de Pa

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX (SUCCURSALE B), 11, BOULEVARD SAINT-MICHEL. — 2050-20.